Fanny Reybaud

L'Avocat Loubet

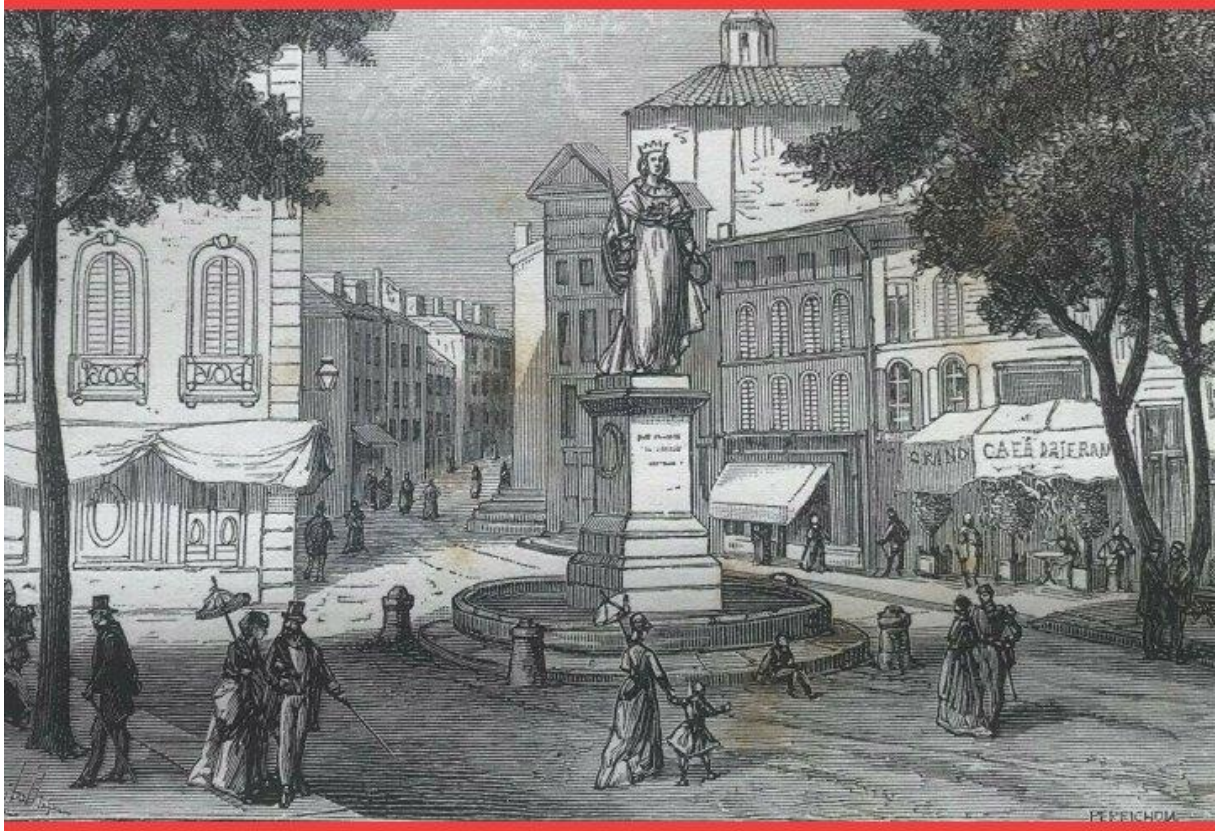

ÉDITIONS DU LOUP ROUGE

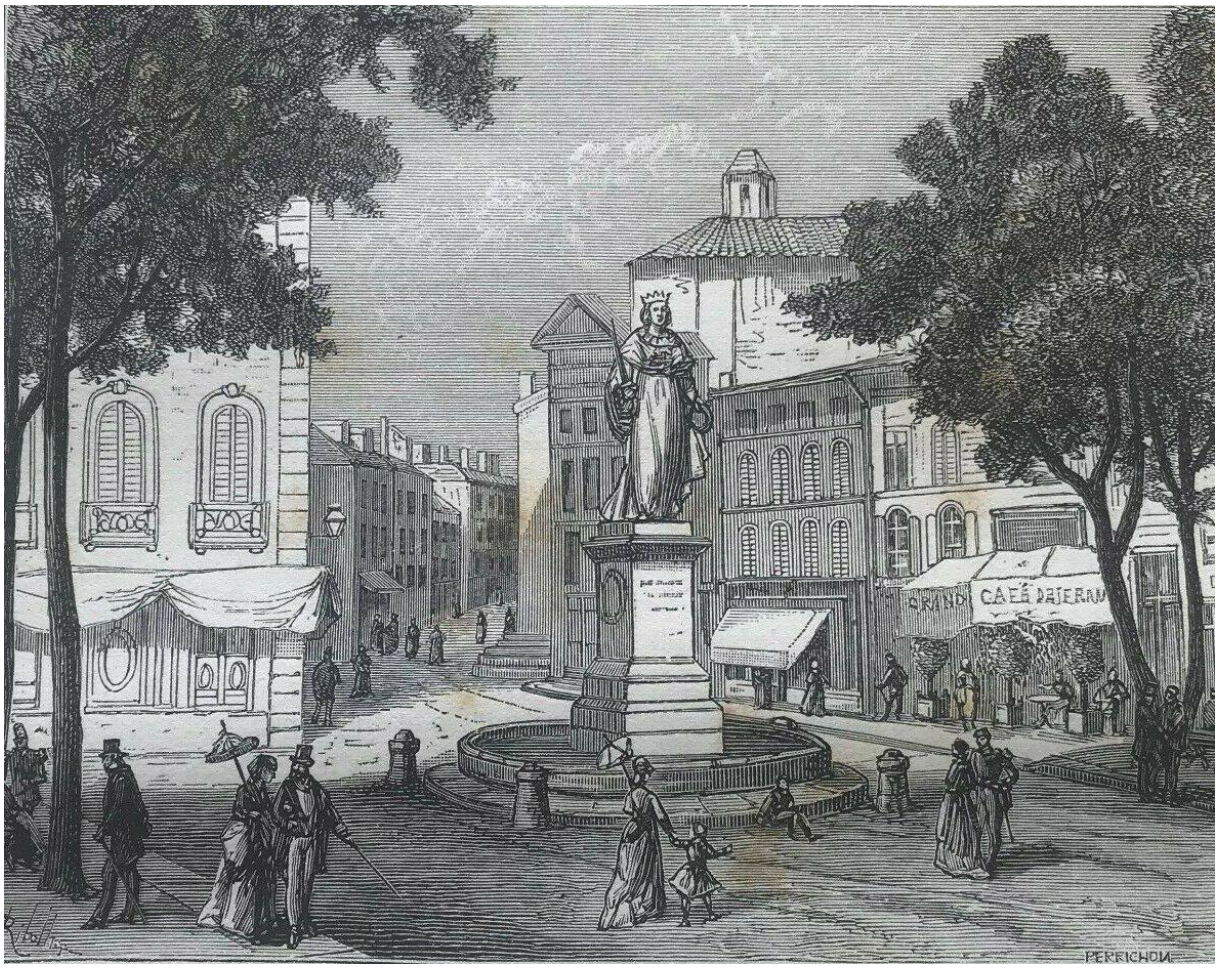

L'Avocat Loubet

Par Fanny Reybaud dite M. H. Arnaud

Nouvelle publiée en deux parties dans la *Revue de Paris* fin 1836 et début 1837 et depuis jamais rééditée. Cette édition électronique propose, outre le texte original, une brève biographie de l'auteur.

Décembre 2021 | Éditions du loup rouge | Rueil-Malmaison

Préambule | À propos de Fanny Reybaud

Henriette Étiennette Fanny Reybaud, née Arnaud, connue également sous le nom de Madame Reybaud ou de Madame Charles Reybaud, qui signa certaines de ses œuvres du nom de plume Hippolyte Arnaud, est une romancière prolifique, considérée comme une figure majeure du féminisme au XIXe siècle.

Née à Aix-en-Provence le 13 décembre 1802, Fanny Arnaud est passionnée de lettres et se met tôt à l'écriture faisant souvent de la Provence le cadre de ses écrits. Elle publie d'abord des études de mœurs mais également des nouvelles dans des magazines tels que la *Revue de Paris* ou la *Revue des deux Mondes*. Certaines de ses nouvelles sont reprises ou adaptées à l'image de *l'Avocat Loubet* (1837) par Eugène Labiche sous le titre éponyme ou *les Épaves* (1838) par Hans Christian Andersen sous le titre *Mulatten* et Eugène Scribe dans l'opéra *Le Code Noir*.

Appréciée de la critique qui soulignait son élégance et un certain conformisme respectueux des bienséances, ses romans connaissent un relatif succès et font l'objet de rééditions à l'image du *Cadet de Colobrière* (1847). D'autres seront traduits et publiés en langue anglaise tels *les Anciens couvents de Paris* (1848), *Les Deux Marguerite* (1845) ou encore *Le Moine de Chaalis* (1843).

Mariée à Charles Reybaud, homme de presse influent et cofondateur de l'agence Havas, elle fréquente à Paris les mêmes milieux que ce dernier et ceux d'Honoré de Balzac. Elle est décédée à Nice le 25 novembre 1870 en laissant derrière elle près de trente romans publiés entre 1830 et 1860 dont *Dona Mariana* (1840), *Gabrielle et Lucie* (1842), *Clémence* (1843) et *Mademoiselle de Malepeire* (1855).

Insolite

Dans *Misé Brun* qui raconte l'histoire d'une jeune bourgeoise vertueuse on retrouve des similitudes de contexte avec *L'Avocat Loubet*. La scène d'ouverture se passe également à Aix-en-Provence dans l'effervescence de la Fête-Dieu dans un monde où se côtoie bourgeoise locale vertueuse et petits aristocrates plus ou moins corrompus.

L'Avocat Loubet | Une nouvelle signée H. Arnaud

I

Le soir de la Saint-Jean, en l'année 16.., les consuls de la bonne ville d'Aix venaient, selon l'ancien usage, de mettre le feu à un tas de fagots et de broussailles élevé en pyramide au milieu de la place des Prêcheurs, et surmonté d'un drapeau fleurdelisé. Bientôt une flamme rougeâtre illumina de ses capricieuses lueurs les hautes maisons, les ormes séculaires, et se refléta dans les vitraux plombés en losange de l'ancien palais comtal. Alors le peuple battit des mains, et se mit à danser la farandoule autour du feu de joie ; de temps en temps quelque pétard tombait au milieu de la foule, qui se séparait avec de grands cris. Dès-lors les plus prudens commencèrent à faire retraite.

Vers neuf heures, quand le drapeau fleurdelisé fut consumé, les consuls se retirèrent, et la petite guerre commença. Depuis l'invention de la poudre à canon, il ne se passait point d'année qu'on n'en brûlât beaucoup pour la fête de saint Jean ; l'autorité municipale tolérait cette espèce de combat à armes courtoises, dont plusieurs mouraient cependant, roussis et brûlés par l'explosion imprévue de quelque gros serpenteau, de quelque fusée mal lancée.

Aussi, le soir de saint Jean, portes et fenêtres étaient closes dès le coucher du soleil dans la bonne ville d'Aix ; les gens de bien, retirés chez eux, n'avaient garde de se risquer dans les rues au milieu du feu et de la fumée des milliers de pétards que lançaient les officiers du royal-comtois, les clercs de la basoche, les cadets et les étudians de l'université. Il y avait comme un feu grégeois sur la place des Prêcheurs, où la basoche et le royal-comtois combattaient depuis une heure. La populace, qui jugeait les coups et applaudissait par de grandes clameurs aux beaux faits d'armes de cette bataille, avait reculé jusque dans les rues voisines. Un homme, couvert d'un ample manteau et le visage abrité sous son grand chapeau rabattu, restait seul, adossé contre un arbre, en face de l'hôtel du premier président au parlement.

—Holà ! maître Loubet, lui cria en passant un clerc de la basoche, vous êtes sans armes. Gare à vous ?

L'avocat se tourna tranquillement.

—Bravo ! Marius Magis, répondit-il ; le royal-comtois vous fait rudement ses adieux. Mais vous avez bien riposté.

—Ils partiront vigoureusement étrillés, mes petits officiers du roi ! fit le basochien en secouant sa sacoche toute pleine de pétards ; mais retirez-vous donc, maître Loubet. Vous risquez d'avoir la face roussie ; il fait chaud par ici.

—Un peu de poudre brûlée ! ce n'est rien ; je suis sous un bon boucher, répliqua maître Loubet en ramenant son manteau sur l'épaule.

—Dites une égide, interrompit emphatiquement le basochien ; égide, c'est le mot.

—Soit ; mais je la trouve tant soit peu pesante en cette saison. Je vais rentrer, pour me mettre au frais. Bon courage et bon reste de nuit, Marius Magis.

Il salua du geste le basochien, et gagna une petite maison qui donnait dans la rue du Portalel. La porte était barricadée comme en un temps de guerre civile, et on n'apercevait de lumière nulle part sur la façade à trois étages et à deux croisées.

L'avocat ouvrit doucement, et se glissa dans une allée étroite qui servait de vestibule et donnait sur une petite cour. Il avait à peine refermé la porte, qu'un pétard creva sur le seuil.

— Quel sot et bruyant divertissement ! murmura Jacques Loubet en gagnant son cabinet, situé au rez-de-chaussée.

Les rideaux de bougran bleu étaient exactement tirés devant les fenêtres, une lampe brûlait sur le bureau couvert de papiers et de sacs de procès ; des bancs rembourrés et des chaises de paille étaient rangés le long des murs blanchis à la chaux ; une centaine de volumes sur deux planches noires et une horloge de bois complétaient l'ameublement de cette pièce où l'avocat, Mc Jacques Loubet, recevait ses nombreux cliens.

Il se débarrassa promptement de son manteau et vint s'asseoir dans le profond fauteuil de cuir rouge, presque aussi ancien que le plus ancien dossier du cabinet ; puis il trempa sa plume dans l'écritoire de corne d'où les Loubets avaient, depuis trois générations, tiré de si longs et de si savans factums. Mais cette fois l'inspiration faisait défaut à l'avocat, une invincible distraction séchait l'encre dans sa plume et laissait blanche la grande feuille de papier attachée au pupitre. Il se lassa bientôt de cette lutte entre son vouloir et l'idée fixe qui l'obsédait ; et jetant sa plume, il passa la main dans ses cheveux touffus et se laissa aller à sa rêverie. Son regard errait sur les paperasses éparses devant lui, il lisait machinalement les titres de ses dossiers : Les hoirs Chappins contre les hoirs Fouqueteau pour une soulte de vingt livres ; le sieur Girard, assesseur, contre la commune de Nans, pour un abreuvoir, etc., etc. Mais une tendre et profonde préoccupation animait ses yeux bleus ; il souriait à ses livres, à ses parchemins poudreux, ou plutôt au précieux souvenir qu'il portait en son cœur. Parfois cependant un amer retour venait contrister cette silencieuse exaltation ; alors Jacques Loubet serrait ses mains jointes sur son front, et murmurait :

—Seigneur, mon Dieu ! Quelles pensées ! et à quoi aboutiront-elles ! c'est folie de s'y abandonner !...

Et il essayait encore de lire ses dossiers ; mais l'idée fixe revenait bientôt, ardente, tenace, et l'avocat retombait dans sa rêverie.

— Cousin Jacques ! cria tout doucement à la porte du cabinet une voix de jeune fille ; voulez-vous venir souper ?

Il se leva vivement, et tout à coup ramené au cercle habituel de ses occupations, il se mit à arranger ses papiers.

— Ma tante vous attend ; venez-vous, cousin ? dit timidement la même voix.

Alors il prit sa lampe et suivit la jeune fille.

En ce temps-là les avocats n'étaient pas de grands seigneurs comme aujourd'hui, et leur maison ne ressemblait pas à un hôtel ; le cabinet en occupait la plus belle pièce, il n'avait guère d'autre antichambre qu'un corridor, et la famille faisait salon dans la cuisine. C'est là que se tenaient la mère et la jeune cousine de l'avocat Loubet ; tout y était propre, luisant, bien tenu ; on sentait la modeste opulence de la bonne bourgeoisie dans tous ces détails de ménage que ne perdait pas de vue la maîtresse de la maison.

Un immense dressoir tout chargé de vaisselle faisait face à la cheminée, dont le haut chambranle était orné de tasses de faïence peinte et de pots de fleurs. Sur la table de noyer, où le couvert était mis, il n'y avait point d'argenterie, mais des fourchettes, des gobelets de bel étain et du linge d'une finesse et d'une blancheur éblouissante. Un fauteuil de cuir marquait la place du chef delà famille, de l'avocat Loubet ; la vieille servante avait aussi son escabeau à une distance respectueuse des maîtres avec lesquels elle prenait ses repas.

La mère de l'avocat était une femme pleine de sens et de piété ; on la respectait fort dans tout le quartier pour sa vie exemplaire et ses bonnes œuvres. Bien qu'elle eût eu trois mille écus de dot, elle n'aurait pas osé se faire appeler madame ; on la nommait tout simplement *misé* Loubet. Sa nièce, Catherine Loubet, avait dix-huit ans ; c'était une charmante fille blonde et délicate, une créature si candide et si douce, qu'elle faisait venir de bonnes pensées même aux méchans. Orpheline depuis longtemps, elle était fiancée à Me Loubet, et elle devait l'épouser à la fin de l'année.

—Cousin Jacques, dit-elle en arrêtant sur lui ses yeux d'un bleu limpide, vous lisez trop, Vous vous donnez trop de mal ; votre pauvre vue est trouble comme si vous aviez pleuré…

— Ce n'est rien, interrompit vivement l'avocat, j'ai veillé pendant toute la nuit dernière, mais je vais me reposer.

La jeune fille se mit à table à côté de *misé* Loubet, et déploya machinalement sa serviette ; puis tournant la vue sur une place restée vide près de l'avocat, elle fondit en larmes.

— Allons, allons, Catherine, dit-il d'un air triste et presque sévère, c'est assez pleurer pour cette malheureuse fille. Que Dieu lui soit en aide ! nous ne pouvons plus rien pour elle…

—Ma pauvre sœur ! interrompit Catherine, qui sait où elle est allée ! Qui sait si elle ne se trouve pas bien à plaindre ! Ah ! cousin Jacques, si du moins vous pouviez me donner de ses nouvelles !

L'avocat et sa mère échangèrent un triste regard.

—Vous ne pouvez pas la revoir, mon enfant, dit *misé* Loubet, elle est comme morte pour nous. Elle a quitté notre maison étant majeure ; nous ne pouvions la retenir malgré elle. Que Dieu la conduise et la sauve ! C'est un bien malheureux don que la beauté du visage, ma chère Catherine, lorsqu'avec cela il n'y a pas l'amour des devoirs et l'horreur du péché !

—Ne parlons jamais de ceci, ajouta maître Loubet ; il faut que le nom de Claire s'oublie dans cette maison ; il faut que dès à présent, Catherine, vous pensiez n'avoir jamais eu de sœur : promettez-le, cousine.

— Je promets de ne m'en souvenir que dans mes prières, répondit-elle avec un soupir.

Pendant cette conversation, un grand tumulte régnait au dehors ; les pétards, les cris, les clameurs allaient crescendo, leur explosion retentissait jusque dans la petite rue du Portalet.

— Sainte Vierge, s'écria la vieille servante, pourvu qu'il n'arrive malheur à personne !...

— L'année de la mort du feu roi, dit *mise* Loubet, un clerc de la basoche reçut un pétard au visage, et il en mourut.

En ce moment, il y eut une grande rumeur dans la rue. C'étaient des huées et des éclats de rire. Evidemment quelqu'un était poursuivi. L'explosion de quelques pétards se fit entendre, puis un cri de femme. Presque au même instant on frappa vivement à la porte de l'avocat Loubet. Il se leva, et courut ouvrir à tâtons. A peine avait-il tiré le verrou que quelqu'un se précipita dans la maison ; et, refermant la porte, dit d'une voix éteinte :

— Sommes-nous seuls, maître Loubet ?... il faut que personne ne me voie céans...

Il demeura tout tremblant et stupéfait ; sans proférer une parole, il saisit le bras de cette personne et la poussa dans son cabinet. Catherine arrivait avec de la lumière. L'avocat prit la lampe.

— Allez, cousine, dit-il, allez près de ma mère ; je veux être seul.

Les cris et les huées continuaient dans la rue. Jacques Loubet avait fermé à clé la porte de son cabinet. La dame à laquelle il avait donné asile était tombée, comme anéantie, sur le fauteuil de cuir rouge : elle écoutait, avec une horrible angoisse, ces voix qui semblaient la poursuivre encore. L'avocat, pâle et interdit, restait debout près du bureau. Il y eut un moment de silence ; puis Me Loubet s'écria :

— C'est vous, madame la marquise !... À cette heure !... Seule !... Seigneur, mon Dieu ! que se passe-t-il donc chez M. le premier président ?

—Rien, répondit-elle d'une voix à peine articulée, rien !... Je vous dirai pourquoi je suis sortie... C'est une imprudence.

Celle qui parlait ainsi était une jeune femme si délicate, si petite, qu'â ne pas voir son visage on l'eût prise pour un enfant ; mais ses traits, d'une beauté régulière et frappante, avaient plus d'âge que sa taille. Une âme fougueuse, des passions violentes étincelaient dans ses prunelles d'un brun fauve ; une ride déjà profonde plissait son front entre les sourcils, et donnait à sa physionomie un caractère de sévérité qu'adoucissait sa chevelure blonde et soyeuse. Elle était vêtue de deuil et couverte d'une ample mante noire, à capuchon.

— Maître Loubet, reprit-elle en tâchant de vaincre son trouble, je me suis heureusement trouvée devant votre maison... Des insolens me poursuivaient, m'insultaient... Mais ils ne m'ont pas reconnue...

—Madame, mon étonnement a été extrême en entendant votre voix.

Mais comment avez-vous pu sortir, sortir seule ?...

—J'avais oublié que c'était le soir de la Saint-Jean, répliqua-t-elle d'un ton bref et rapide, en s'arrêtant entre chaque parole comme si la vie allait lui manquer ; après le malheur qui est arrivé aujourd'hui, j'ai voulu voir ma sœur... A la tombée de la nuit je suis sortie par la petite

porte du jardin… sans avertir personne… On me croit enfermée dans mon oratoire… J'ai passé une heure à la Visitation, et c'est en rentrant… j'ai été rencontrée, on a voulu me faire peur…

—Monsieur le président fera punir ces insolens !

—Non, non ! interrompit-elle vivement, y pensez-vous, maître Loubet ?… Mais je serais perdue si on savait que je suis sortie ce soir !… Mon beau-père ne me le pardonnerait jamais !… Son fils, mon mari, mort aujourd'hui !… Le corps dans l'hôtel encore, et moi sortie !… Oh mon Dieu ! mon Dieu ! et maintenant comment rentrer ?…

Elle joignit les mains avec épouvante et parut écouter ; le bruit s'éloignait ; on n'entendait plus personne dans la rue. L'avocat, appuyé contre son bureau, froissait machinalement les papiers épars sous sa main ; il tremblait aussi en regardant la marquise. Tout à coup il s'écria en se rapprochant d'elle avec un geste d'effroi :

—Ah ! ciel ! madame, il y a du sang sur votre bras !…

Un des bras de la marquise, nu jusque au coude, avait des taches rougeâtres et mal essuyées ; l'autre, couvert d'une mitaine de soie noire, était tout sanglant. Elle ramena vivement sa mante sur sa poitrine ; son visage devint d'une pâleur livide, et ses lèvres remuèrent sans articuler aucun son.

—Vous êtes blessée ! continua l'avocat, vous êtes blessée au bras, madame la marquise !

— Ce n'est rien ; je suis tombée en voulant fuir ces hommes… Laissez ! laissez, maître Loubet ! je suis bien… très bien… je ne sens point de mal.

En parlant ainsi, elle tâchait d'ôter sa mitaine ; mais ses mains tremblantes ne pouvaient y parvenir ; elle semblait saisie d'un horrible vertige. Enfin, arrachant le réseau de soie qui couvrait son bras, elle murmura :

—Ce sang me fait peur !… Loubet, on étouffe ici… Le cœur me manque…

L'avocat s'avança pour la secourir.

—Ce n'est rien, reprit-elle en le repoussant avec épouvante, ce n'est rien !… une égratignure ! n'en prenez point de souci, maître Loubet!

—Ah ! si je savais quel est celui qui a osé peut-être mettre la main sur vous, madame ! s'écria-t-il l'œil ardent. En ce moment l'horloge sonna onze heures : la marquise frissonna en les comptant.

—Il faut que je rentre ! s'écria-t-elle ; il le faut… Mais comment traverser la place sous ce feu grégeois ? Peu m'importe d'être brûlée ! Mais si l'on venait à me reconnaître !

—Seigneur, mon Dieu ! dit l'avocat, quelle situation ! Les basochiens et les royal-comtois seront là jusqu'au jour.

—Il faut que je rentre ! répéta-t-elle. Oh ! je donnerais ma fortune, mon nom, tout ce que je suis, tout ce que je possède, pour être maintenant dans mon oratoire. Il n'y a que cette place à traverser pour gagner la porte de mon jardin… Mais comment ?

Elle se mit à marcher avec une sorte d'égarement. L'avocat consterné regardait dans la rue à travers les joints des volets. Au bout de quelques momens, la marquise vint à lui avec un prompt mouvement :

—Je suis sauvée ! s'écria-t-elle. Loubet, écoutez-moi... Voyez, je suis petite, vous êtes de très haute taille : sous ce manteau nous pouvons sortir tous deux. Vous pouvez m'emporter.

L'avocat pâlit ; une émotion poignante fit ployer ses genoux. Sans répondre une parole, il jeta son manteau sur ses épaules. La marquise, tremblante, défaite, le regard fixe et animé, se pencha sur le bras de maître Loubet en s'enveloppant de sa mante. Il la souleva. Elle avait la tête entièrement cachée, et ses-petits pieds n'effleuraient pas la terre.

-— Allons ! dit-elle, allons !

Jacques Loubet la serra contre lui dans une craintive étreinte ; puis, ouvrant avec précaution la porte du cabinet, il gagna le corridor. Catherine traversait la cour.

—Je vais revenir, lui cria-t-il.

Et, sortant sans bruit, il se trouva dans la rue. Quelques curieux effrayés se tenaient par là ; plus loin, sur la place, c'était un feu continuel. Les basochiens avaient pris position sur le gibet de pierre, élevé en permanence en face du palais ; ils s'y défendaient comme dans un fort. Les officiers de royal-comtois donnaient l'assaut et se retiraient souvent avec perte. On eût dit que la place était incendiée, et de larges étincelles pleuvaient incessamment entre les arbres.

L'avocat se glissa le long de l'église des Dominicains, et marcha lentement en vue des deux partis. En ce moment comptait-il pour quelque Chose d'avoir les cheveux roussis, le visage brûlé/d'être blessé par quelqu'un de ces gros serpentaux qui éclataient autour de lui ? Ce n'était point là son effroi, ni le motif de sa profonde émotion. La marquise était comme ployée sur son bras ; il respirait le parfum de ses cheveux ; il lui semblait que les battemens sonores qui retentissaient dans cette frêle poitrine allaient la briser ; il serrait avec une indicible angoisse cette taille si menue, qu'il craignait de la sentir glisser sous sa main. Une fois il s'arrêta, succombant à ces sensations à la fois douces et terribles. Alors la marquise lui pressa doucement le bras en murmurant d'une voix éteinte :

—Avancez ! Loubet ; avancez, au nom du ciel !

Enfin ils arrivèrent de l'autre côté de la place, à l'entrée d'une petite rue. La marquise glissa par terre, et tandis que l'avocat la couvrait de sa haute taille, elle ouvrit promptement la porte du jardin et disparut. Le basochien Marius Magis était à deux pas de là. Il reconnut maître Loubet.

—Holà ! dit-il, encore ici ! Vous voulez voir la fin de la bataille ? Les cadets d'Aix se comportent comme des Césars ; mais le royal-comtois a de meilleures munitions que les nôtres.

— Il faut sonner la retraite et se retirer en bon ordre.

—Pas encore ! maître Loubet, pas encore ! A propos, dites-moi quelle est cette femme que quelques écoliers ont pourchassée, et qui s'est réfugiée chez vous ?

L'avocat ne répondit rien.

—J'ai tâché de la protéger, continua Marius Magis, et si elle eût voulu accepter mon bras… Mais dites-moi donc qui c'était ?

Maître Loubet hésita ; puis il répondit assez sèchement :

—C'était ma cousine, Catherine Loubet.

— Catherine Loubet ! répéta avec étonnement le basochien.

— Oui, Catherine Loubet. Si je connaissais ceux qui l'ont ainsi poursuivie, je leur apprendrais le respect qu'on doit à une jeune fille…

—Et savez-vous d'où elle venait à cette heure ? interrompit Marius Magis avec un certain sourire.

—Elle venait du couvent de la Visitation, répliqua l'avocat d'un air d'autant plus indifférent qu'il était moins tranquille et moins disposé à subir cet interrogatoire.

Le clerc tourna sur son talon et s'écria :

—Voyez, maître Loubet, comme les bonnes traditions s'en vont ! Voilà le cadet Beauregard qui fraie avec M. de Lansac, capitaine au régiment de royal-comtois ; ils ne se sont pas quittés ce soir. Un enfant de la ville tirer sa poudre contre la basoche ! Le connaissez-vous, ce M. de Lansac, maître Loubet ?

Il y avait, dans la manière dont ces paroles furent dites, une intention qui n'échappa point à l'avocat. Il y entrevit quelque allusion malicieuse à sa cousine Claire, jeune fille aux allures vives et coquettes, que la voix publique surnommait la belle Loubette. Il rougit vivement, et dit, en serrant le bras du basochien :

— Votre langue est une lame à deux tranchans, Marius Magis ; vous avez encore quelque médisance à me rapporter ; je vois cela dans vos yeux. A quel propos me parlez-vous de M. de Lansac?

— A propos de rien, maître Loubet. Vous prenez feu tout d'abord, comme une, mèche d'arquebuse ; il n'y a pas moyen de raisonner avec vous ni de vous raconter la moindre chose. Au reste, il n'y a pas de mal dans tout ce que je pourrais vous dire. M. de Lansac est amoureux de la belle Loubette ; ce n'est ni le premier ni le dernier qui contera fleurette à cet objet charmant. Bien qu'elle ait vingt-trois ans passés, c'est encore un bouton de rose ; elle est aussi fraîche que sa jeune sœur…

— Point de comparaison entre elles ! interrompit brusquement l'avocat ; l'une est un ange de sagesse et de piété, l'autre… Que Dieu la garde d'une mauvaise fin ! Je la lui ai souvent prédite.

Marius Magis leva les yeux au ciel avec un certain air de compassion moqueuse ; puis, touchant l'épaule de l'avocat, il lui dit :

— Mon pauvre Loubet, heureusement que le royal-comtois part demain !

Ces petits officiers sont de terribles rivaux ! En voilà un qui peut se vanter d'avoir fait tort à la vertu des femmes de la bonne ville d'Aix !

En achevant ces mots, il désigna du doigt M. de Lansac, et courut rejoindre la basoche sur le champ de bataille.

Un sentiment de honte et de colère vint alors distraire l'avocat des impressions plus douces qui l'avaient dominé pendant cette soirée ; les paroles ambiguës du basochien réveillaient en son âme un profond souci, une poignante humiliation ; il se reprocha de n'avoir pas mieux surveillé la belle Loubette, et de n'avoir pas tenté quelque moyen d'empêcher ses coquetteries. La tête pleine de ces pénibles pensées, il s'adossa contre un arbre et regarda machinalement devant lui. Le combat se ralentissait, les sacoches étaient vides ; déjà quelques-uns commençaient à faire retraite ; Marius Magis venait de lancer sa dernière douzaine de serpenteaux ; il courait chercher de nouvelles munitions. En passant près de l'avocat, il lui dit :

—La belle Loubette a rendez-vous ce soir avec M. de Lansac; tenez-vous-en pour averti, maître Loubet.

L'avocat ne répondit rien. Mais il vint se mettre à dix pas du capitaine. Minuit sonnait.

M. de Lansac jeta sa sacoche au pied d'un arbre, et passant son bras sous celui du cadet Beauregard, il dit en rabattant son chapeau sur ses yeux :

—J'ai assez brûlé de poudre pour aujourd'hui. Cette petite guerre m'a presque fait oublier l'heure. Au diable la basoche ! elle est cause que je manquerai peut-être ce dernier rendez-vous ! Venez avec moi, Beauregard ; si j'étais poursuivi par ces soldats de Saint-Jean, vous leur tiendriez tête.

Le cadet rabattit fièrement son toquet sur l'oreille, et fermant sa sacoche encore bien garnie, il répondit :

—A vos ordres, capitaine !

Ils allèrent du côté de la plate-forme, jusqu'au rempart ; l'avocat les suivit de loin. Dans une rue solitaire qui aboutissait au couvent de la Visitation, il y avait un petit jardin clos de murs élevés. Un gros platane débordait au-dessus de la porte cintrée, et ses branches touffues ombrageaient la rue où l'herbe poussait comme en plein champ. De l'autre côté s'élevaient quelques maisons assez délabrées ; âme qui vive ne se montrait à cette heure avancée de la nuit. Un silence profond régnait aux environs.

M. de Lansac et le cadet Beauregard entrèrent dans le jardin ; l'avocat, qui s'attendait à les voir aller dans une maison voisine où demeurait la belle Loubette, resta en sentinelle sur la porte. Il faisait un temps admirable, une de ces belles nuits d'été pendant lesquelles le rossignol chante sous les paisibles rayons de la lune ; l'air était rempli de vagues parfums ; un vent léger bruissait dans les larges feuilles du platane. Le jardin ressemblait à une corbeille de fleurs ; la rose trémière et l'iris bleu bordaient ses allées étroites ; des grenadiers, des filas de Perse formaient un sombre berceau au-dessus duquel un jeune cytise balançait ses grappes jaunes. Tout était calme, riant dans cette étroite enceinte, véritable paradis d'amour pour le beau Capitaine Lansac. Il alla tout d'abord vers le petit pavillon qui s'élevait au fond du jardin, et cria doucement :

—Loubette, ma belle Loubette, où es-tu ?

Personne ne répondit.

—Elle n'y est pas, dit Beauregard ; la porte est ouverte, et il n'y a point de lumière.

—Elle s'est lassée d'attendre apparemment. Et pourtant elle avait tant à cœur, disait-elle, de me faire ses adieux. Oh ! les femmes !

—Sans doute, elle a pensé que vous viendriez chez elle.

—Je n'irai pas, mort-dieu ! me prend-elle pour son très humble serviteur ?

Son amant à la bonne heure, ce n'est pas tout-à-fait la même chose, et je le lui prouverai.

— Ceci va vous brouiller.

—Je tâcherai de n'en avoir pas trop de regret. D'ailleurs, puisque je pars…

—Mais, quand vous reviendrez ?

Lansac se prit à rire pour dissimuler son dépit.

—Quand je reviendrai, dit-il, qui sait si ce sera pour les beaux yeux de Loubette ? Voyez-vous, Beauregard, je suis déjà las des bourgeoises amours. Elle est bien belle pourtant, ma Loubette ! Ah ! je ne lui pardonnerai jamais de ne m'avoir pas attendu ce soir !

Il se promena un moment dans le jardin, comme pour dire adieu à ce joli séjour ; puis revenant vers Beauregard, il s'écria :

— Je m'en vais à regret ; vous me reverrez bientôt : je ne me soucie pas de m'enterrer dans quelque garnison sur la frontière du Piémont, et tout d'abord je vais passer mes deux mois de congé dans le comtat Venaissin.

— Pourquoi pas ici ?

— Parce que je ne veux pas rester derrière le régiment. J'avais eu un moment l'idée d'emmener Loubette.

—Mauvaise idée, capitaine, cela aurait pu vous attirer de la part de sa famille…

—Plaît-il ? Quoi donc ? interrompit Lansac d'un air dédaigneux.

—Eh ! eh ! quelque procès.

—Cela me ferait plus de peur que vingt duels. Voilà ce qu'on risque, dans ces vulgaires amours, un jugement au lieu d'un coup d'épée.

—Un bourgeois comme maître Loubet ne pourrait guère vous demander raison autrement.

—Pourquoi ? Je n'ai jamais refusé satisfaction à personne ; et ! quand il s'agit d'aller sur le pré, tout ce que je demande, c'est que celui auquel je fais cet honneur sache manier une épée. J'ai déjà eu cinq duels de l'autre côté du Var, et sans les ordonnances du roi, qui défendent de se couper la gorge, sous peine de mort… Allons-nous-en, Beauregard. Jamais je ne pardonnerai à Loubette de n'avoir pas eu patience ce soir !

— Quoi que vous en disiez, je crois que vous sacrifieriez à la petite bourgeoise jusqu'aux bontés de certaine grande dame.

—Je ne m'en défends pas ; cette grande dame me fait peur.

— Peur ! à un homme comme vous !

— Oui, elle m'aime trop, dit Lansac avec une fatuité naïve, qui n'allait pas trop mal à son beau visage et à sa belle tournure.

Il fit encore un tour dans le jardin ; puis il entra dans le pavillon pour fermer la fenêtre qui était restée entr'ouverte. La lune donnait en plein dans l'unique pièce du rez-de-chaussée, et formait sur le parquet un grand cadre lumineux, autour duquel tout restait dans une demi-obscurité. M. de Lansac poussa les volets de la fenêtre ; ensuite, fermant la porte, au seuil de laquelle s'était arrêté le cadet Beauregard, il dit :

— C'est singulier ! il y a là-dedans comme une odeur de sang !

Ils s'en allèrent. L'avocat les vit gagner l'hôtel de la Mule noire, où demeurait M. de Lansac. Alors, à peu près convaincu que Marius Magis lui avait fait un insolent mensonge, il se décida à rentrer chez lui.

La première chose qu'il vit en ouvrant son cabinet fut la mitaine noire que la marquise avait laissé tomber en s'en allant. Il la ramassa avec une sorte de frisson : elle était toute tachée de sang. Longtemps il la garda sous ses yeux ; puis il la couvrit de baisers, et l'enferma soigneusement dans l'un des tiroirs de son bureau.

Quand l'aube parut, l'avocat était encore assis à la même place ; ses yeux, fatigués, se fermaient devant les premiers rayons du jour, et il murmurait comme dans un rêve : Louise d'Argevilliers ! que ce nom est grand ! la belle Louise d'Argevilliers, la noble veuve d'un mestre-de-camp du roi, je l'ai tenue là, serrée contre mon cœur !... Pauvre fou ! pauvre Jacques Loubet ! aimer la marquise d'Argevilliers ! ...»

II

Le lendemain matin, Jacques Loubet se présenta à l'hôtel du premier président ; il était l'homme d'affaires de la marquise d'Argevilliers, et il obtenait à ce titre un plus libre accès auprès d'elle, que la jeune noblesse de robe ou d'épée, qui n'était guère reçue qu'en visite de grande cérémonie.

Il y avait dans cette maison des habitudes austères, une morgue qui tenait tout le monde à distance, et des manières hautes et empesées dont on ne se départait pas, même dans la plus étroite intimité du foyer domestique. Jamais le premier président n'aborda sa belle-fille sans se découvrir ; jamais elle ne se dispensa, quand il venait la voir, de le reconduire jusqu'à l'antichambre.

La vie de cette jeune femme s'était écoulée, jusqu'au jour de son veuvage, dans une foule de minutieux devoirs ; on l'avait entourée d'un triple rempart de dévotion, de grandeur et d'étiquette, qui ne laissait pas grand monde arriver jusqu'à elle. On savait assez généralement que son mari ne la rendait pas heureuse, et qu'elle ne l'aimait point ; pourtant sa réputation était demeurée pure de tout soupçon, tant les précautions dont on l'avait environnée semblaient la mettre à l'abri de tout danger. Quant à Me Loubet, il était trop roturier pour qu'on pût le trouver de quelque conséquence.

Le convoi du marquis d'Argevilliers défilait sur la place des Prêcheurs, là où quelques heures auparavant la basoche et le royal-comtois se livraient bataille. L'avocat venait avec l'espoir d'entretenir la marquise pendant quelques momens. Il était horriblement inquiet de l'état où il l'avait laissée la veille, et il tremblait, en songeant à cette blessure, dont il croyait voir encore les sanglantes traces.

Toute la noblesse de la ville était là en habit de deuil ; il y avait cent personnes dans le salon de la marquise. L'avocat attendit dans l'antichambre, ne sachant s'il devait se faire annoncer.

— Voulez-vous quelque chose, maître Loubet ? dit une des femmes de Mme d'Argevilliers, en sortant de chez sa maîtresse.

— Je venais savoir des nouvelles de Mme la marquise ; comment est-elle ce matin ?

—Mal, maître Loubet, très mal- Elle n'a pas quitté son lit aujourd'hui, et personne encore, si ce n'est M. le premier président, n'est entré chez elle.

La suivante regarda autour d'elle, comme pour s'assurer que personne ne pouvait l'entendre ; puis elle dit tout bas : Je n'aurais jamais cru que Mme la marquise prît tant à cœur cette affliction ; depuis hier, elle est comme folle.

— Seigneur ! mon Dieu ! et que dit le médecin ?

— Elle n'a pas voulu le recevoir. Hier, à la tombée de la nuit, elle s'enferma dans son oratoire, en nous défendant de venir l'interrompre dans ses oraisons. Jésus ! je ne sais comment elle a pu rester ainsi toute seule, tandis que le corps de M. le marquis était encore là-haut, environné de cierges !... Nous étions tous en prières dans la chambre à coucher. A minuit, Mme la marquise est sortie de son oratoire. Si vous l'aviez vue, maître Loubet !... On aurait dit une morte, tant elle était blême. Elle avait beaucoup pleuré, car, en la déshabillant, j'ai senti le devant de son corsage tout humide, comme s'il eût été trempé dans l'eau.

—Mais Mme la marquise n'était point malade autrement que de peine ?

— C'est assez pour la mettre au même lieu que M. le marquis, si cette douleur continue. J'ai veillé toute la nuit au pied du lit ; Mme la marquise ne pleurait plus ; mais à chaque instant, elle raidissait ses bras et jetait des cris étouffés comme dans un mauvais rêve. Vers deux heures, elle nous a dit qu'elle avait peur, et il a fallu allumer toutes les bougies ; c'était comme une chapelle mortuaire. Enfin, sur le matin, Mme la marquise s'est assoupie. Je comptais qu'elle allait reposer un peu ; mais tout à coup les tambours ont battu sur la place des Prêcheurs : c'était le royal-comtois qui partait ; Mme la marquise s'est éveillée en sursaut. Je suis accourue, j'ai tiré le rideau et nous avons toutes eu peur en la voyant. Elle était assise sur son lit, échevelée,

les bras étendus, les yeux fixes et comme vitrés ; un moment après, elle est retombée sur ses coussins ; alors elle a pleuré.

— Et depuis, qu'a-t-elle dit ? qu'a-t-elle fait ? demanda L'avocat avec une douloureuse inquiétude ; avez-vous averti M, le premier président et mandé le médecin ?

—Mme la marquise nous l'a défendu. Maintenant M. le premier président vient de lui dire qu'il fallait faire ouvrir sa chambre et recevoir tout le monde ; c'est l'étiquette. Mme la marquise n'est pas en état de supporter une telle fatigue, mais quand monsieur son beau-père a dit : Il faut ! c'est comme un arrêt du parlement.

— Je reviendrai avant ce soir demander des nouvelles. Vous avez une bonne et généreuse maîtresse, Geneviève, il faut la servir, la soigner avec zèle !...

L'avocat avait les larmes aux yeux en disant ces mots ; il s'en alla brusquement pour cacher l'émotion qui le saisissait en écoutant ces détails. Son âme était pleine de tendres et mélancoliques pensées.

Elle souffre ! elle pleure ! pensait-il, que n'ai-je pu lui sauver, au prix de mon sang, les inquiétudes de cette fatale nuit ! Ce n'est pas la mort de son mari qui la jette dans ces angoisses ; il était de lui-même si peu regrettable ! Ah ! si petit que je sois, si noble qu'il fût, je me sens plus digne d'elle que cet homme de si méchante humeur et de si terrible aspect ! De quelle jalousie j'aurais été dévoré si elle l'eût aimé ! mais ni lui ni un autre ; son cœur n'a jamais battu pour personne...Hélas ! cette nuit, je le sentais palpiter d'effroi sous ma main !...

En traversant la place pour rentrer chez lai, l'avocat aperçut Marius Magis arrêté au milieu d'un groupe nombreux ; il y avait là quelques clercs de procureurs et quelques huissiers au parlement avec une douzaine de bourgeois. Tout ce monde tourna les yeux vers Me Loubet ; Marius Magis vint à lui. Eh bien ! dit-il d'un air affligé, à travers lequel perçait la maligne satisfaction d'annoncer quelque scandaleuse nouvelle, la belle Loubette n'est point revenue du rendez-vous que lui avait donné le capitaine Lansac, et ce matin, ils sont partis ensemble...

—Comment ! Que dites-vous ! interrompit l'avocat avec un regard qui fit baisser la vue à Marius Magis ; si ceci était un mensonge comme votre langue vipérine en fait souvent, je vous en ferais faire publiquement amende honorable...

—Rendez-moi plus de justice, maître Loubet,je suis votre ami, et c'est pour cela que je vous cherche depuis deux heures, désirant vous avertir de ce qui se passe; on en parle déjà dans toute la ville...

— Achevez ! par le sang de Dieu ! interrompit l'avocat avec une colère concentrée ; un ami tel que vous me renseignera mieux que personne sur le malheur qui vient jeter le trouble et le déshonneur dans ma famille.

Ah ! il ne sera pas besoin d'une enquête pour constater le fait ! La belle Loubette est sortie hier de sa maison vers la tombée de la nuit et elle n'a plus reparu ; sa servante l'a cherchée dans tout le voisinage ; on est venu jusque chez moi ; elle ne s'est trouvée nulle part. Ne pensez-vous pas maintenant, comme tout le monde, qu'elle chemine du côté delà frontière avec le beau capitaine Hector de Lansac?

L'avocat croisa les bras, et dit froidement : C'est probable. Je vais aller trouver le cadet Beauregard.

—Il est parti aussi ; ce n'est pas non plus de ce côté-là que vous pourrez avoir satisfaction.

—Merci de vos bons avertissemens, Marius Magis ! dit Me Loubet en saluant le basochien avec une fière ironie.

En rentrant dans sa maison, il trouva Catherine qui l'attendait à la porte du cabinet : elle était en larmes.

—Cousin, s'écria-t-elle d'une voix coupée par ses sanglots, si vous saviez ce qui arrive !...

Elle s'arrêta subitement ; en voyant le visage morne et irrité de l'avocat, elle comprit qu'il savait tout.

— Eh bien ! Catherine, achevez, dit-il en s'asseyant.

— C'est Marius Magis, ce messager de mauvaises nouvelles qui est venu ; il voulait vous voir.... Il a parlé à ma tante...

—Et il lui a tout dit !... Et ma mère a subi en face une telle humiliation ! interrompit Jacques Loubet hors de lui.

—Elle n'a rien répondu à Marius Magis ; mais aussitôt qu'il a été parti, elle s'est trouvée mal, et il a fallu la porter sur son lit... Ah ! mon Dieu ! assistez-nous !

L'avocat se promenait dans son cabinet avec agitation ; Catherine, les mains jointes, et adossée contre le mur, pleurait amèrement.

— Si ceci n'était pas vrai ! reprit-elle, si Marius Magis avait menti ! Ma pauvre sœur ! on l'a calomniée peut-être !

— C'est ce que j'éclaircirai bientôt, dit Me Loubet d'un air sombre et résolu. De manière ou d'autre, il faut que tout ceci finisse ! Ma mère ! Quelle humiliation sur sa sainte vie ! Heureusement, vous êtes là pour la consoler, pauvre ange !

Il monta dans la chambre de *misé* Loubet ; la vieille femme ne lui dit que ces mots : Jacques, la mauvaise conduite de cette malheureuse fille me fera mourir ; dis-le-lui, si quelque jour tu la revois : alors elle se repentira peut-être !

Il y avait, dans la bonne bourgeoisie d'autrefois, une sévérité de mœurs aussi inflexible que le point d'honneur- de la haute noblesse ; *misé* Loubet avait été, pendant sa longue vie, un parfait modèle de cette vertu à laquelle pas une femme de la famille Loubet n'avait failli. Le déshonneur public de sa nièce la frappa d'un coup qui devait être mortel. La vieille servante, qui depuis quarante ans faisait partie de la maison, était aussi profondément affligée que sa maîtresse ; elle prenait à cœur l'humiliation des Loubet comme s'il se fût agi de sa propre renommée ; elle s'épouvantait déjà des propos, des questions qui allaient l'assaillir quand elle se montrerait dans le voisinage.

L'avocat considéra un moment avec une douloureuse pitié les larmes que répandait sa vieille mère ; puis, il dit en s'agenouillant près du lit : Je vais partir, j'irai chercher cette malheureuse fille, je la ramènerai. Ensuite nous aviserons aux moyens de lui faire changer de conduite.

— Jacques, dis-lui qu'un bon repentir de sa part effacerait sa faute et notre honte ! s'écria *misé* Loubet en embrassant son fils. Dis-lui que je me souviens qu'elle est la sœur de cet ange que tu vas épouser !

Aces mots, l'avocat détourna tristement la vue ; la passion cachée dans les secrets replis de son cœur avait absorbé l'affection dont il attendait naguère tout le bonheur de sa vie ; il n'éprouvait plus que l'amitié d'un frère pour cette humble, fille si confiante en son amour, et il s'épouvantait de l'engagement que les paroles de sa mère venaient de lui rappeler. En ce moment, il désira que quelque catastrophe vînt déranger sa vie, pour ainsi dire jetée au moule par l'exemple de trois ou quatre générations ; il le souhaita avec ardeur, sa liberté fût-elle au prix de toute sa position ; enfin, il n'eût reculé pour la conquérir devant aucun de ces actes qui mettent en question la fortune et la vie d'un homme.

L'avocat fit ses dispositions comme pour une longue absence, et le même jour il partit sans avoir revu la marquise.

III

Passé cette fatale fête de la Saint-Jean, la maison des Loubet sembla inhabitée ; les fenêtres restaient closes jour et nuit ; les voisins ne voyaient plus la jolie tête de Catherine apparaître à l'étroit balcon entre les branches d'un jasmin d'Espagne, dont elle aimait à mêler la fleur étoilée à ses blonds cheveux. La pauvre fille ne sortait pas de cette maison jadis pleine d'un tranquille bonheur, aujourd'hui triste et déserte.

L'avocat ne revenait point, et ne donnait pas de ses nouvelles ; *misé* Loubet se mourait ; la vieille servante était comme tombée en enfance. Elle se traînait tous les jours au cabinet pour mettre toute chose en place, et elle répondait aux cliens que Mc Loubet était à l'audience, oubliant qu'il avait quitté la ville depuis plusieurs jours.

Catherine entourait ces deux vieilles femmes de soins pieux ; son âme, rongée par de si cruels soucis, se reposait dans l'accomplissement rigoureux de ses devoirs ; elle supportait le malheur qui la frappait avec l'exaltation d'une âme tendre et pleine de foi. Elle priait Dieu incessamment pour sa malheureuse sœur, pour Jacques Loubet ; chaque matin elle s'éveillait avec l'espoir de leur retour, et elle les attendait tout le jour près du lit de *misé* Loubet ; puis, quand la nuit revenait, quand elle allait pousser les lourds verrous de la porte par laquelle personne n'était entré, elle disait tristement : Demain ! Oh ! mon Dieu ! faites que Jacques ne revienne pas trop tard !

Misé Loubet s'alarmait davantage du silence de son fils ; elle redoutait quelque grand malheur ; elle disait souvent : Catherine, je crois que je ne reverrai pas mon fils ! J'ai peur de mourir

avant son retour ! Qui sait où il est allé chercher cette malheureuse fille !... qui sait quand il reviendra!...

Deux semaines juste après la Saint-Jean, *misé* Loubet mourut.

Le lendemain, entre onze heures et minuit, Catherine veillait seule dans le cabinet de l'avocat. La servante était couchée depuis longtemps, et un silence profond régnait dans cette petite maison, solitaire et sombre comme la chapelle d'un cimetière. Catherine pleurait en songeant à l'événement qui avait en si peu de temps, changé de si longues habitudes de bonheur ; elle pleurait en songeant à la douleur de Jacques Loubet, quand il la retrouverait seule dans ces lieux où il l'avait laissée avec sa mère.

Un coup légèrement heurté à la porte arracha brusquement la jeune fille à ces douloureuses pensées ; elle se leva d'un bond en reconnaissant la manière de frapper de Me Loubet. C'était lui en effet. Catherine recula en le voyant ; puis, baignée de larmes, elle se jeta dans ses bras en s'écriant :

—Ah ! mon Dieu ! vous avez été malade, cousin Jacques !... Comme vous êtes changé !...

Il pleurait aussi.

— Ma bonne Catherine, dit-il en la baisant au front, comment va ma mère ?

Elle frissonna et serra convulsivement les mains de l'avocat en levant les yeux au ciel. Il la comprit sur-le-champ.

— Morte ! murmura-t-il en tombant anéanti sur son fauteuil.

Il y eut un long silence, interrompu seulement par des sanglots. Catherine, agenouillée près de Me Loubet, ne trouvait point de paroles pour consoler une si grande douleur. Il y avait, dans la figure pâle et amaigrie de l'avocat, une expression sinistre qui glaçait la jeune fille.

Saisie d'effroi, elle n'osait l'interroger ; enfin elle s'écria, après une longue hésitation :

—Et ma pauvre sœur ?...

—Marius Magis avait menti, répondit-il d'une voix brève ; elle n'est point partie avec M. de Lansac.

—Ah ! s'écria Catherine avec un mouvement de joie, je savais bien que c'était une infâme calomnie ! Ma pauvre sœur ! Mais elle n'est pas ici pourtant ! Personne ne l'a revue ! Hélas ! où est-elle donc ?

L'avocat s'était levé ; il promenait autour de lui un regard morne et fiévreux, et portait les mains sur son front, comme pour réunir ses idées :

—Catherine, dit-il avec effort, en revenant vers la jeune fille, vous ne savez pas tous nos malheurs ; je suis dans une position terrible : il faut que je quitte le royaume ; il y va de la vie... Je pars demain.

—Je vous suivrai.

— Non, Catherine, non ! c'est impossible. Fugitif, traqué bientôt de toutes parts, qui sait si j'aurai le temps de me sauver ?

Elle l'écoutait, frappée d'épouvante, ne comprenant point ces étranges paroles et n'osant risquer aucune question.

— Allez-vous reposer, Catherine ; moi, je reste ici, reprit-il ; j'ai besoin de toute la nuit pour mettre ordre à mes affaires.

Alors elle se jeta à ses pieds en s'écriant ;

—Laissez-moi veiller près de vous. Jacques, il y a dans votre air quelque chose qui me fait peur ! Oh ! mon Dieu ! qu'est-il donc arrivé ? Pourquoi ne voulez-vous rien médire ? Mais je ne suis plus une enfant ! Vous pouvez vous fier à moi.

Il la fit asseoir près de lui et dit :

—Si vous saviez quel mal me fait votre chagrin ! Je suis déjà si à plaindre !

Elle se hâta d'essuyer ses larmes ; elle tâcha de contenir sa douleur. Mais son cœur débordait ; il était brisé par cette prochaine séparation.

— Catherine, dit doucement l'avocat après un silence, parlez-moi de ma pauvre mère.

Quelle nuit ! La jeune fille, affaissée dans le fauteuil, s'abandonnait à un morne désespoir. L'avocat écrivait accoudé sur son bureau ; de temps en temps une larme coulait le long de sa joue, et il murmurait : Ma mère ! ma pauvre mère !

Quand l'aube parut, il se leva ; et touchant l'épaule de Catherine, il lui dit :

—Cousine, il y a là sur mon bureau des papiers qui vous regardent : le testament de ma mère, qui, à défaut de moi, son héritier de droit, vous institue sa légataire universelle, d'autres actes encore que les gens de loi vous expliqueront, et l'adresse qu'il faudra mettre à vos lettres pour qu'elles me parviennent sûrement. Maintenant il faut nous quitter, chère Catherine ! que Dieu vous rende heureuse autant que je suis à plaindre !

Elle ne pleurait plus, elle priait les mains jointes, agenouillée sur le fauteuil. L'avocat la baisa au front en disant d'une voix brisée :

—Pauvre ange ! l'ange gardien que Dieu avait donné à notre maison ! tu y restes seule ! Adieu ! adieu !

L'avocat sortit de la ville, et gagna les champs ; il lui restait à dire encore un adieu, et il y allait au péril de sa vie. La marquise habitait, depuis quelques jours, le Pavillon ; c'était une délicieuse maison de campagne, située à une demi-lieue d'Aix, dans une petite vallée, dont un ruisseau entretenait la fraîche végétation. Là, les eaux murmuraient incessamment sous de paisibles ombrages ; la Flore du Midi avait répandu sa riche corbeille dans ces jardins, le long de ces prairies, au penchant de ces collines couronnées de pins.

Le Pavillon était caché derrière un rideau de grands marronniers ; on y arrivait par une allée tournante, bordée de cyprès et de genêts d'Espagne. L'avocat erra toute la matinée dans les bosquets ; sa tête était comme perdue ; la fatigue et la douleur émoussaient toutes ses facultés

; il allait machinalement, comme poussé par une main invisible. Vers midi, il prit le chemin du Pavillon.

La marquise était seule dans un grand salon à l'italienne, dont les jalousies baissées brisaient les rayons du soleil ; il y régnait un jour doux, semblable à celui que projette une lampe d'albâtre ; les figures peintes en grisaille sur les murs ressortaient dans ces demi-clartés comme une fantastique décoration. La marquise, vêtue de ses grands habits de deuil, était couchée sur une chaise longue. Elle tressaillit quand une de ses femmes lui annonça l'avocat Loubet ; et se dressant subitement, elle dit : Que me veut-il?

Il entra. En le voyant si ému et si défait, la marquise fut saisie d'une vague épouvante.

—Bonjour, maître Loubet, dit-elle en s'efforçant de sourire, il y a longtemps que vous n'étiez venu.

Il s'approcha tout tremblant, et répondit d'une voix sourde :

—J'ai fait un voyage, un fatal voyage, madame la marquise, et maintenant je vais partir encore…

— Pour peu de temps, sans doute ?

— Peut-être pour toujours.

Elle le regarda, frappée de son air plus que de ce qu'il disait, et balbutia quelques mots inintelligibles.

—J'ai voulu vous faire mes adieux, reprit-il ; j'ai voulu vous dire ce que la voix publique vous eut appris demain, aujourd'hui peut-être ; je fuis, je vais me réfugier en pays étranger, car je me suis battu en duel, et j'ai eu le malheur de tuer un homme…

La marquise fit une faible exclamation, et détourna la vue.

— On dira que j'ai tué cet homme pour venger l'honneur de ma famille, continua l'avocat, et je le laisserai croire ; mais, à vous, je veux déclarer la vérité tout entière. L'infâme a osé dire devant moi qu'il était votre amant, que vous étiez sa maîtresse… Je vous ai vengée, madame.

— Vous avez tué Lansac ! Lansac est mort !… Cria la marquise en se dressant de toute sa hauteur.

Il y eut un moment de silence. Mme d'Argevilliers voulut encore parler, mais sa voix s'éteignit ; un affreux désespoir éclatait dans son geste et dans son regard.

— Ah ! murmura l'avocat, frappé d'une horrible stupeur ; il avait dit la vérité !!

La marquise était tombée sans connaissance. Il la considéra d'un œil stupide ; puis il sortit lentement et s'enfuit à travers les champs.

Le même soir, le cadet Beauregard arriva d'Avignon avec la triste nouvelle que l'avocat Loubet avait tué en duel le capitaine Hector de Lansac.

Marius Magis accourut des premiers à l'hôtel de la Mule Noire, où bientôt tous les oisifs de la ville se réunirent pour commenter les circonstances mystérieuses de cet événement. La stupéfaction fut à son comble, lorsque le cadet Beauregard affirma sur l'honneur que la belle

Loubette, qui avait disparu depuis quinze jours, n'était point partie avec le capitaine Lansac. Les uns disaient que quelque autre officier du royal-comtois devait l'avoir emmenée ; les autres assuraient qu'elle faisait pénitence dans un couvent. Au milieu de ce grand conflit, Marius Magis se donnait beaucoup de mouvement pour prendre un peu d'importance ; il se mit à la disposition du cadet Beauregard pour toutes les démarches relatives à la succession du défunt. Elle n'était pas magnifique, il laissait tout juste de quoi payer ses dettes.

Dès le lendemain matin, le cadet Beauregard et Marius Magis, accompagnés d'un notaire, montèrent au jardin où personne, n'était retourné depuis le jour de Saint-Jean ; il s'agissait de dresser un inventaire des meubles du petit pavillon.

—Ce pauvre capitaine ! dit le cadet Beauregard en entrant dans le jardin, que devant Dieu soit son âme ! Qui eût prédit une fin si prochaine à sa vie et à ses amours !

Il avait plu pendant la nuit ; le feuillage était d'un vert frais et suave les fleurs s'épanouissaient plus brillantes ; les oiseaux gazouillaient dans les branches menues du cytise ; tout était calme, gracieux, riant, dans cette enceinte.

— Ceci est un ermitage dédié au dieu Cupidon ! s'écria Marius Magis, saisi d'une réminiscence mythologique ; voyons la cellule. Il ouvrit la porte du pavillon et recula brusquement en jetant un grand cri ; le notaire et le cadet Beauregard plongèrent aussitôt les yeux pardessus l'épaule de Marius Magis. Les cheveux hérissés, la sueur au front, ils' s'écrièrent ensemble : Oh ! c'est horrible !...

Le cadavre hideux d'une femme était renversé, la face contre terre, à l'extrémité du salon ; le parquet était couvert de grandes taches de sang desséché. Marius Magis reconnut sur-le-champ, aux vêtemens, que ce corps défiguré était celui de la belle Loubette.

— Messieurs, dit-il en refermant la porte, il faut d'abord aller chercher les gens du roi !...

Une heure après, la justice informait sur le lieu même où le crime avait été commis. On trouva près de ce cadavre, percé de plusieurs coups, une mitaine de soie noire et un couteau à manche de buis, que le cadet Beauregard reconnut pour l'avoir vu déjà sur une table du salon.

Tout le monde était dans l'attente et dans la stupeur, aucun de ces indices ne révélait le meurtrier. Quelques voix s'élevèrent pour accuser le capitaine Lansac.

—-Je ne l'ai pas quitté de toute la soirée de la fête de saint Jean ! s'écria fermement le cadet Beauregard. Nous sommes venus ensemble pour le rendez-vous que lui avait donné la belle Loubette ; il l'a appelée, il est entré dans cette salle, et je me souviens qu'en fermant la porte, il m'a dit : Il y a là-dedans comme une odeur de sang ! Il n'avait rien pu voir dans l'obscurité, mais Loubette était là, déjà morte.... j'en suis convaincu!

Alors Marius Magis s'avança, et, frappé d'un souvenir soudain, il s'écria la main étendue, les lèvres tremblantes et au milieu d'un profond silence : J'ai vu sortir d'ici quelqu'un le soir de saint Jean, vers les dix heures... Je sais qui a commis le crime... c'est Catherine Loubet..., et je suis prêt à signer ma déclaration devant messieurs les gens du roi !...

IV.

Le palais de justice de la ville d'Aix était un vieil édifice dont la plus moderne partie datait (le plusieurs siècles. Trois tours antiques dominaient ses sombres murailles ; la plus haute, qu'on appelait la tour de l'Horloge, était un magnifique mausolée élevé à la mémoire de quelque patricien romain, mort dans la colonie que fonda Caïus Sextius. Les anciens comtes avaient enclavé dans l'enceinte de leur palais ce monument que laissèrent debout les hordes barbares, dont l'invasion effaça les dernières traces de la civilisation antique. Mais toutes les splendeurs de ce séjour qu'élevèrent les Bérenger, et qui fut habité par le roi René d'Anjou, avaient fini depuis longtemps ; et dans ces mêmes lieux où les cours d'amour rendirent leurs galans arrêts, le parlement de Provence tenait ses séances.

Les diverses juridictions avaient leurs prisons dans l'intérieur du palais, sous ces fortes murailles élevées pendant la domination romaine ; la moins horrible était située au second étage de la tour de l'Horloge ; le soleil y pénétrait un moment vers midi, et l'on y entendait sonner les heures au sommet de la tour.

Depuis longues années, les araignées filaient en paix leurs toiles impalpables aux murs noirâtres de celte chambre ; une hirondelle faisait son nid au-dedans de la fenêtre, que défendait un mince grillage, et entre les pierres disjointes croissait une grêle touffe de giroflier jaune.

C'est là que Catherine Loubet venait d'être enfermée après une première nuit passée dans les terribles cachots d'en-bas. Celte prison avait été arrangée pour elle. Le lit, dressé dans un coin, ressemblait à une bière posée sur deux tréteaux ; un bénitier et un crucifix étaient attachés au chevet ; plus loin, devant la fenêtre, il y avait une table vermoulue, et dessus une cruche de terre, du pain et quelques livres de piété.

La prisonnière était assise au milieu de cette chambre fraîche et sombre comme un caveau ; un rayon de soleil tombait obliquement sur elle et l'environnait d'une lumineuse auréole. Il y avait dans son attitude un mélancolique recueillement ; son front calme et pâle s'appuyait sur une de ses mains ; ses lèvres remuaient sans bruit ; elle lisait tout bas un livre posé sur ses genoux : c'était *la Vie des Saints*.

Catherine demeura longtemps tout occupée de sa lecture ; ensuite son regard s'éleva vers le ciel à travers la grille de sa prison. L'hirondelle avançait hors de son nid d'argile sa petite tête noire et son corsage blanc et lustré ; elle se balançait mollement et balayait le mur de sa queue fourchue ; puis elle se glissa entre les barreaux, ouvrit ses ailes, et se mit à voleter sous les rayons du soleil. L'humble giroflier étendait au dehors de la fenêtre cintrée ses rameaux parés de quelques fleurs tardives ; le vent du matin secoua leurs légers parfums et embauma la prison, Alors une larme voilà le regard que Catherine levait au ciel.

Un moment après, la porte s'ouvrit avec ce terrible bruit de clés et de verrous qui retentit si douloureusement à l'oreille des prisonniers. La jeune fille détourna la tête avec un mouvement d'effroi, et demeura immobile dans une cruelle attente. Elle crut qu'on venait la chercher pour comparaître devant ses juges.

Quelqu'un entra en disant d'une voix grave :

— Que Dieu soit avec vous, Catherine Loubet !

— Père Athanase ! c'est vous ! vous êtes venu ! votre charité ne m'a pas abandonnée ! s'écria-t-elle en se levant toute tremblante et les mains jointes ; hélas ! je croyais que personne, pas même mon confesseur, ne pouvait pénétrer dans cette prison.

Le père Athanase était un vieux trinitaire d'un esprit simple et pieux. Il n'avait pas grande éloquence ni beaucoup de savoir ; mais on le respectait pour la sainteté de sa vie.

— Ma fille, dit-il en arrêtant sur Catherine un regard plein de tristesse et de compassion, je savais que vous aviez besoin de moi ; j'ai obtenu de M. le premier président la permission de vous voir avant le jugement. Je viens pour vous confesser. Lorsque vous aurez ouvert votre conscience au tribunal de la pénitence, vous irez plus tranquille devant le tribunal des hommes. Ils n'ont en leurs mains que votre vie ; mais votre salut éternel dépend de Dieu.

— Cette pensée est toute ma consolation et tout mon espoir, mon père. Vous êtes venu pour m'entendre en confession ; je suis prête. Hélas ! j'ai eu le temps ici de faire un long examen de conscience.

Le moine s'assit sur l'unique escabeau qu'il y eût dans la prison ; Catherine s'agenouilla près de lui, et, après s'être recueillie un moment, elle récita tout bas le *Confiteor*. Le père Athanase priait aussi les mains croisées sur son scapulaire blanc ; ses yeux restaient fixés sur la prisonnière dans une attente douloureuse. Il l'encourageait d'un geste muet, en lui montrant le crucifix suspendu à son chapelet d'ébène ; mais elle se taisait après avoir fini le *Confiteor*.

Alors le moine détourna la vue, et dit avec douceur :

— Ma fille, vous êtes aux pieds d'un Dieu plein de miséricorde : le repentir des plus grands criminels a trouvé grâce devant lui.

— Mon père, répondit-elle d'une voix humble, voici tantôt un mois que je reçus de vous l'absolution ; c'était le dimanche avant la Saint-Jean. Depuis, je crois n'avoir commis aucun péché mortel.

Le moine la regarde en face, et dit avec une sorte d'indignation : Ma fille, vous parlez à votre confesseur, et non à vos juges ; Dieu voit le fond de votre conscience ; rien n'est caché pour lui !

—Je le crois fermement, mon père, et j'ai mis tout mon espoir en son secours ; car, devant lui, je suis sans péché. On m'accuse d'un crime horrible, on me couvre de honte, d'ignominie ; la justice humaine est près de me condamner ; mais, coupable au tribunal des hommes, je suis innocente devant celui de Dieu.

La jeune fille éleva vers le ciel un regard calme et doux ; elle sembla l'implorer dans une prière mentale. La sérénité d'une conscience pure et fière éclatait sur son front. Il y eut un moment de silence. Le père Athanase avait frémi ; l'accent, les paroles de Catherine venaient de changer tout à coup sa conviction, et il oublia son rôle de confesseur pour celui de conseil et d'avocat.

— Mon enfant, dit-il en forçant Catherine à se relever, il y a contre vous de terribles charges, des preuves.... Au nom du Sauveur, ne me cachez rien ! Répondez sans dissimulation et sans crainte à toutes mes questions ! Où étiez-vous le soir de la Saint-Jean ?

— J'étais dans notre maison avec ma pauvre tante Loubet, je ne l'ai pas quittée.

— Pourtant, vous savez ce qu'a dit Marius Magis ?...

— Oui, je l'ai su quand on m'a confrontée avec lui, répondit-elle en rougissant d'indignation, mais que pouvais-je répondre à cet effroyable mensonge qui me déshonore et m'envoie à la mort ? La vérité ? Je l'ai dite sans pouvoir en donner aucune preuve.

— N'y a-t-il pas quelque témoin qui puisse affirmer que vous êtes restée chez vous le soir de la Saint-Jean ?

— Il y en avait ! Mais lequel peut élever la voix aujourd'hui pour ma défense ? Ma tante est morte ; Véronique, notre vieille servante, n'a plus sa tête, elle est comme folle depuis notre malheur ; et mon cousin, Jacques Loubet, a fui hors du royaume.

— Mais cette mitaine, Catherine, cette mitaine toute tachée de sang et pareille à celle qu'on a trouvée près du corps de votre malheureuse sœur ?... On vous en avait vu de semblables.

—Hélas ! Ma bonne tante les avait faites pour moi ! Mais celle qu'on a trouvée dans le tiroir du bureau ne m'appartenait pas : Qui l'avait mise là ? Je l'ignore ; il y a dans tout ceci quelque terrible mystère ; on le découvrira un jour, quand il ne sera plus temps.

Elle mit ses deux mains sur son front et s'adossa contre le mur dans une attitude accablée. Le père Athanase leva les bras et les yeux au ciel.

— Je me souviens bien que le soir de Saint-Jean on a frappé à notre porte, reprit Catherine ; Jacques courut ouvrir, je vins après lui, et il me renvoya aussitôt. Sans doute alors une femme est entrée dans notre maison. Comment en est-elle sortie ? Qui est-elle ? Jacques seul le sait et pourrait le dire.

—Il faut que son témoignage vienne éclairer cette terrible affaire ! s'écria le père Athanase ; j'irai chez M. le premier président, chez tous vos juges, vous obtiendrez un sursis....

— Mais Jacques ne peut revenir sous peine de mort ; il s'est battu en duel, il a tué un homme...

— C'est un grand malheur, c'est un énorme péché devant Dieu, et il faudra, pour le racheter, toute une vie de pénitence et de bonnes œuvres. Mais Jacques Loubet ne risquerait peut-être pas la vie en venant vous défendre : il s'est battu en terre papale, et les ordonnances du roi ne punissent le duel de la peine de mort que sur les terres de France. Si la famille de M. de Lansac ne fait pas de poursuites, cette affaire s'assoupira. Nous obtiendrons un sursis : comme témoin, comme avocat, Jacques Loubet peut vous sauver.

—S'il n'y a pour moi que ce moyen de salut, je le refuse, mon père.

— Mais c'est être homicide de vous-même, mon enfant ; c'est une grande faute devant Dieu de ne vouloir pas employer tous les moyens qui peuvent sauver votre vie.

—Et celle de Jacques, mon père, Dieu peut-il commander que je l'expose pour sauver la mienne ? Mon pauvre cousin ! si vous saviez comme il est généreux, dévoué pour ceux qu'il aime ! A la première nouvelle de mon malheur, il reviendrait sans s'inquiéter s'il y a sûreté pour lui, si la famille de Lansac ne le poursuivra pas comme le meurtrier de ce malheureux homme qui a déshonoré ma sœur, et causé sa mort... Et moi, sous le coup de la justice humaine ; près de

subir ses jugemens aveugles, je lui livrerais encore la tête de Jacques !... Jamais, jamais, mon père... Je dirai la vérité devant mes juges comme je la dis devant vous, devant Dieu... Ensuite, j'attendrai mon sort.

— Malheureuse enfant ! mais la question, la torture ! — Je le sais, répondit Catherine en pâlissant, je le sais, et j'en ai plus de frayeur que delà mort. Sainte Vierge ! Notre-Dame ! donnez-moi la force de supporter cette terrible épreuve, et de dire jusqu'à la fin que je meurs innocente!

—Dieu ne permettra pas qu'une si grande iniquité s'accomplisse ; il sauvera votre vie, mon enfant, s'écria le vieux moine en essuyant ses yeux pleins de larmes, Catherine vint s'agenouiller auprès de lui.

—Mon père, dit-elle, ce n'est pas la mort qui me fait peur, la vie me semble à présent si triste et si misérable !... Quand je considère ma situation, je sens une ardente impatience de m'en aller vers ce monde meilleur, dont mon supplice doit m'ouvrir là-porte. Je bénis Dieu qui me rappelle à lui par cette voie ! Au milieu des effroyables malheurs qui ont frappé ma famille, je ne suis pas la plus à plaindre. Ma malheureuse sœur ! c'est pour elle qu'il faut prier ! Morte sans confession ! morte sans avoir eu un moment pour se repentir ! Pauvre âme ! dans quel état aura-t-elle paru devant Dieu ! Et Jacques Loubet, lui si bon, si juste, si honoré, il a tué un homme, à présent, il n'y a plus de repos dans sa conscience ; nuit et jour une voix lui crie : Meurtrier !... Mais moi, mon père, je suis sans remords. Eh ! qu'importe la prison, le supplice, l'ignominie ! là-haut est mon refuge. Je mourrai innocente devant Dieu, devant vous, qui recevrez ma dernière confession. Je ne sens en mon âme aucune crainte, aucune haine ; en mourant, je pardonnerai de bon cœur à mes ennemis, à mes juges, à mes bourreaux !

En achevant ces mots, Catherine tourna son regard vers le ciel avec une calme résignation ; il n'y avait point d'ostentation dans son courage, ni d'orgueil dans sa fermeté ; une douleur secrète lui rendait facile ce détachement complet de la vie.

— Mon enfant, dit le moine touché d'une immense compassion en présence d'une telle infortune, vous trouvez donc que rien n'est digne de vos regrets ici-bas ?

— Rien, mon père.

— Et pourtant vous étiez une heureuse jeune fille avant cet épouvantable malheur ?

Elle secoua tristement la tête, et répondit après un silence :

— Tout mon bonheur était fini depuis longtemps ; j'ai éprouvé de grandes peines que personne n'a dû connaître.

Le père Athanase la regarda d'un air surpris.

— Oui, reprit-elle, j'ai bien souffert, j'ai bien pleuré en secret, tandis qu'on me croyait si tranquille et si heureuse. Déjà je voulais renoncer au monde, et j'étais décidée à entrer en religion avant la fin de l'année.

—Avant la fin de l'année ! Mais vous étiez fiancée à Jacques Loubet ?

— Notre mariage ne devait pas s'accomplir ; Jacques m'eût épousée malgré lui, pour obéir à sa mère. J'avais bien vu au fond de son âme : il m'aimait comme une sœur, mais il ne me voulait plus pour sa femme ; je lui aurais rendu sa liberté en entrant au couvent.

— Ainsi vous n'eussiez pas reculé devant le sacrifice de toutes vos affections en ce monde, et maintenant vous renoncez à défendre votre vie pour ne pas exposer celle de Jacques Loubet ? Ma fille - vous l'aimez donc par-dessus tout et plus que vous-même ?

—Oui, mon père, répondit-elle avec simplicité, je me sacrifierais mille fois pour son salut ; ma dernière prière sera pour lui...

Le moine se leva.

—Ma fille, dit-il avec l'autorité que lui donnaient son âge et son caractère, Dieu vous défend un tel dévouement ; il ne veut pas que vous abandonniez le soin de votre vie et de votre honneur :il faut que le témoignage de Jacques Loubet sauve l'une et l'autre ; une déclaration, écrite et signée de sa main, peut arriver à temps. Vous savez où il est ?

Catherine ne répondit pas.

—Dites-moi seulement en quel lieu je dois adresser la lettre qui l'instruira de votre situation.

Elle hésitait et baissait la vue, n'osant exprimer un refus.

— Point-de vains scrupules, ma fille, reprit le moine ; parlez, je vous l'ordonne.

— Eh bien ! mon père, j'obéis ; je fie le soin de tout ce qui regarde Jacques Loubet à votre charité, à votre prudence. C'est à Gênes, chez un négociant nommé Pietro Filomarini, qu'il faut adresser votre lettre, si vous jugez à propos d'écrire. Mais arrivera-t-elle aux mains de Jacques ! Qui sait s'il a pu passer la frontière ?

— Après ce malheureux duel il est revenu ici ? Vous l'avez vu ?

Elle fit un geste affirmatif.

— Et pouvez-vous me dire quel jour ?

— L'avant-veille de mon arrestation.

— Il y a de cela cinq jours seulement ; la maréchaussée n'est pas à sa poursuite ; il n'y a pas de mandat d'amener lancé contre lui ; j'en suis assuré. Peut-être n'est-il pas si loin que vous le pensez. Il a pu se cacher d'abord aux environs d'Aix, et, n'étant pas inquiété, attendre là que son affaire fût assoupie.

— En quel lieu qu'il soit, mon père, commandez-lui surtout de ne pas revenir : sa liberté, sa vie avant tout !

— Ma fille, je vous réponds de l'une et de l'autre ; on agira en sa faveur près de messieurs les conseillers au parlement. Bien que je ne sois qu'un pauvre moine, le dernier entre les serviteurs de Dieu, j'ai quelque influence sur des gens puis sans. J'irai supplier une grande dame, pleine de vertu et de piété, d'intercéder pour vous. Elle obtiendra un sursis à votre jugement. Que le temps ne nous manque pas, et la vérité ressortira des ténèbres qui la couvrent ! Ayez bon courage ; chaque jour je reviendrai vous voir.

Le guichetier venait de rouvrir la porte : il attendait debout sur le seuil.

— Je vous laisse en présence de Dieu, continua le père Athanase en étendant sa main vers Catherine pour lui donner sa bénédiction ; priez, mon enfant, pour rassurer votre pauvre âme. Tous les jours je dirai la messe à votre intention.

— Mon père, que Dieu vous rende tout ce que votre charité fait pour moi !

Quand le moine fut sorti, la triste prisonnière s'assit anéantie au chevet de son lit et pleura longtemps. L'espoir de vivre ne ranimait pas cette âme brisée par la perte de tout ce qu'elle avait aimé. Elle se détournait avec une sorte de dédain et d'effroi de ce monde où elle se voyait pour toujours séparée de l'unique objet de son amour.

En traversant la place pour se rendre chez le premier président, le père Athanase rencontra Marius Magis, le cadet Beauregard et quelques autres, qui se promenaient en attendant l'heure des audiences ; tous ces gens-là parlaient de Catherine Loubet ; depuis trois jours il n'était question d'autre chose dans toute la ville. Le basochien formulait, pour la centième fois peut-être, son opinion sur cette affaire, où son témoignage allait jouer un rôle si important. Il éprouvait une certaine satisfaction de se trouver mêlé dans cette terrible procédure, dont on ferait des livres et des complaintes : pourtant il n'avait dans l'âme ni haine ni méchanceté ; c'était tout simplement un homme bavard, malicieux, brouillon, et livré à de tracassières habitudes. Il ne se passait rien dans la ville qu'il n'y fût pour quelque chose. S'il survenait une dispute, on était sûr de le voir tomber au milieu comme des nues ; s'agissait-il d'un scandale, il en savait de première main tous les détails ; incessamment il colportait, commentait, répandait les nouvelles, bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, qu'il découvrait en furetant, pour ainsi dire, nuit et jour, la bonne ville d'Aix.

—Messieurs, dit-il en s'arrêtant au milieu du groupe qui le suivait, tout ce que vous venez d'entendre est consigné dans ma déposition, écrite sur le lieu même où le crime a été commis, et signée de ma main. Dieu m'est témoin de ce qu'il m'en a coûté pour accuser cette malheureuse fille !... Mais ma conscience ne pouvait garder un tel poids. Pas une de mes paroles n'a été dite légèrement ; en matière criminelle, il ne faut rien affirmer que de visu.

—Et encore qui peut nous répondre que notre vue faible et bornée ne nous a pas trompés ! interrompit le père Athanase en touchant l'épaule de Marius Magis. Je viens de voir Catherine Loubet dans sa prison ; elle persiste à dire qu'il y a dans les faits de votre déposition une effroyable méprise.

Pour toute réponse, Marius Magis leva deux doigts à la hauteur de ses yeux, et fit un geste de triste conviction. Un murmure s'éleva parmi le groupe réuni autour de lui ; l'indignation publique voulait une victime ; elle criait vengeance contre l'assassin de la belle Loubette ; et Catherine, que de si formidables preuves accusaient, était déjà condamnée dans l'opinion de tous.

Le moine s'éloigna tristement ; cette manifestation l'avait épouvanté ; il trembla de la retrouver en abordant les juges, et au lieu de se rendre directement chez le premier président, il résolut d'aller solliciter l'appui de la marquise d'Argevilliers.

Au moment où il entrait à l'hôtel, Geneviève, la première femme de la marquise, arrivait du Pavillon.

— Mon révérend père, dit-elle en s'approchant du moine, la Providence vous envoie ici pour me donner conseil ; je me trouve dans un très grand souci.

— Si c'est chose qui doive être dite en confession, allez m'attendre à l'église, j'y serai dans une demi-heure.

—Non, mon révérend père, il ne s'agit pas de moi, mais d'une personne que je sers depuis longtemps, d'une personne pour laquelle je suis pleine d'affection, de respect, et dont vous êtes le directeur.

— Alors je suis prêt à vous entendre ici.

— Si votre révérence voulait entrer un moment dans le jardin, je lui parlerais plus en sûreté que dans cette salle, où quelque laquais pourrait écouter aux portes. Les choses que j'ai à dire sont secrètes.

Le père Athanase, fort étonné de l'air triste et mystérieux de cette femme, la suivit dans le jardin. Quand elle se fut bien assurée que personne ne pouvait la voir ni l'entendre, elle se prit à pleurer en disant : Mon révérend père, ma maîtresse, Mme la marquise d'Argevilliers, est devenue comme folle, et je ne sais plus comment cacher ce malheur.

— Sainte mère de Dieu ! Que dites-vous là, Geneviève !

— Tout le monde l'ignore encore, même M. le premier président, et je n'ose le déclarer.

—Mais que s'est-il passé ? il fallait me faire appeler ; Mme la marquise ne m'a-t-elle pas demandé ?

—Hélas ! non, mon révérend père, elle ne veut voir personne, elle pleure nuit et jour ; il y a presque une semaine entière que ceci dure ; mais je crois que son mal vient encore de plus loin. Depuis la mort de M. le marquis, madame décline visiblement. Elle se mourait ici dans sa grande chambre tendue de noir. M. le premier président voulait qu'elle reçût toutes les visites d'étiquette ; depuis le matin jusqu'au soir, madame était entourée de figures en grand deuil qui ne l'entretenaient que de son malheur ; cela la tuait. Je crus qu'elle pourrait se remettre quand elle eut la permission d'aller passer un mois au Pavillon. Là, elle ne reçoit plus personne, et môme M. son beau-père se contente d'envoyer savoir de ses nouvelles sans venir la visiter. Madame commençait à reprendre un peu de courage ; elle se trouvait beaucoup mieux, lorsque, dimanche dernier, l'avocat Loubet est venu…

— L'avocat Loubet ! dimanche ! chez Mme d'Argevilliers.

—Lui-même. Il avait l'air fort troublé, et je jugeai tout de suite qu'il lui était arrivé quelque méchante affaire. Madame le reçut dans le grand salon ; il ne resta pas seulement un quart d'heure, et je ne sais ce qui s'est passé, mais quand je retournai près de madame, je la trouvai dans un état pitoyable, toute en larmes et gémissant à haute voix. Je fermai les portes pour que personne ne la vît ainsi ; j'essayai de la consoler…

—Et que disait-elle ?

— Rien. Je n'en obtins pas une parole ; tantôt elle pleurait à en perdre connaissance, tantôt elle restait immobile, avec des regards qui me faisaient peur. Enfin il lui prit une pâmoison, et elle tomba comme morte entre mes bras. J'appelai alors ses autres femmes qui m'aidèrent à la coucher. Dès qu'elle eut repris ses sens, elle nous défendit d'envoyer chercher les médecins et d'avertir M. le premier président ; depuis elle n'a parlé que pour renouveler cet ordre. Elle veille toute la nuit et ne veut d'aucune nourriture ; on dirait que son parti est pris de se laisser mourir. Si ceci dure, je ne crois pas qu'il se passe seulement quinze jours avant qu'elle soit près de M. le marquis dans les caveaux de Saint-Sauveur. Il y a dans cette grande affliction quelque chose d'extraordinaire, je ne doute pas que l'avocat Loubet n'ait annoncé à Mme la marquise une mauvaise nouvelle, un malheur....

— En tout cas, cela ne pouvait regarder que lui, et, malgré sa grande bonté, Mme la marquise n'a pas pu prendre la chose tant à cœur... Sait-elle tout ce qu'on a découvert depuis ?

—La mort de la belle Loubette et le crime de Catherine Loubet ?... Non, mon révérend père, je n'ai pas voulu lui parler de toutes ces choses ; dans l'état où elle est, cela lui aurait noirci davantage l'imagination. J'ai essayé, au contraire, de la distraire par des contes, par des histoires gaies ; mais rien ne m'a réussi. Cette mélancolie qui ronge Mme la marquise ne peut plus se cacher ; il viendra du monde au Pavillon, et, alors, comment faire ? Madame ne pourra pas rester ainsi enfermée et ne parlant à âme qui vive. Malgré ses ordres, je venais avertir M. le premier président. Que me conseillez-vous, mon révérend père ?

— Je ne puis rien dire avant d'avoir vu Mme la marquise, répondit le moine après un moment de réflexion : on m'attend au confessionnal ; mais n'importe, je vais aller sur l'heure au Pavillon.

Toutes les fenêtres du salon à l'italienne étaient fermées ; une obscurité à peu près complète régnait dans celle vaste pièce, où l'on n'entendait rien que le balancier de la grande horloge de cuivre placée sur la cheminée. La marquise d'Argevilliers reposait sur sa chaise longue, les yeux fermés, les mains ramenées sur sa poitrine. Il y avait dans son attitude une sorte de raideur accompagnée de légers soubresauts, elle décelait que Famé veillait encore au milieu de ce sommeil apparent ; de douloureuses pensées passaient sur son front endormi, comme ces nuages dont les ombres rapides fuient à travers les campagnes, par un temps orageux ; elle avait prié, car son chapelet de nacre était entortillé à un de ses bras.

— Madame, dit Geneviève en s'approchant doucement, le révérend père Athanase demande à vous parler.

— Le père Athanase ! s'écria la marquise avec un brusque mouvement ; il veut peut-être de l'argent pour ses pauvres : fais-le entrer et donner moi ma bourse, Geneviève.

Le moine s'avança conduit par la femme de chambre ; ses yeux ne pouvaient rien distinguer dans l'obscurité de ce vaste appartement ; il vint s'asseoir à tâtons près de Mme d'Argevilliers et dit sans la voir : Que Dieu soit avec vous, madame la marquise ! le séjour de la campagne vous a-t-ii été salutaire, comme je l'espérais ?

— Oui, mon révérend père, je m'y trouve très bien, et je pense y demeurer longtemps.

—Cependant, madame, il ne faudrait pas vous tenir dans une solitude absolue ; l'isolement engendre la plupart des maladies de l'âme ; il n'y a que des saints qui aient pu vivre au désert.

Je me reproche de n'être pas venu plus tôt vous visiter ; mais les obligations de mon état me laissent si peu de loisir !... Toujours des malades à confesser, des malheureux à secourir. Les gens du monde ont du temps de reste pour leurs satisfactions ; mais il n'y a pas un moment de repos pour quiconque se dévoue au soulagement des misérables !...

— Les misérables ! les pauvres ! interrompit la marquise, on dit que Dieu les aime et qu'ils trouvent plutôt que les riches grâce devant lui. Je vais vous donner de l'argent pour eux, mon révérend père ; j'ai résolu de consacrer la plus grande partie de mon bien aux bonnes œuvres. Dieu m'en tiendra compte, peut-être ! Il faut songer à son salut, même quand on est encore si loin de la mort. Comme elle achevait ces mots, Geneviève poussa le volet d'une fenêtre ; le jour pénétra tout à coup dans le salon, et un clair rayon de soleil illumina en plein le visage de la marquise. Elle était d'une pâleur livide, de légères teintes verdâtres s'étendaient autour de ses lèvres décolorées, et sans le feu sombre qui étincelait dans ses yeux fauves, on eût pu la croire morte. Il y avait dans son aspect quelque chose d'effrayant. La maladie, en effaçant sa fraîcheur, sa beauté de vingt ans, creusait plus profondément cette ride qui séparait les sourcils et découvrait une charpente osseuse forte et carrée ; on retrouvait quelque chose delà physionomie du lion dans cette tête, autour de laquelle retombait, en boucles épaisses, une chevelure d'un blond ardent. Le père Athanase fut saisi d'une vague frayeur à la vue d'un changement si prompt et si affreux.

— Jésus, mon Dieu ! s'écria-t-il, votre santé ne me paraît pas bonne, madame la marquise ; vous devez avoir beaucoup souffert !

—J'ai été un peu malade ces jours derniers, répondit-elle froidement ; Geneviève m'a fait garder le lit : cela va mieux à présent ; je suis bien.

—La résignation aux volontés de Dieu est le seul remède aux peines de cette vie ; il ne veut pas que l'affliction qui vous a frappée vous fasse regarder avec indifférence le soin de votre santé. Il faut consulter les médecins, madame la marquise.

Elle secoua la tête, et donnant au moine la bourse que venait d'apporter Geneviève, elle lui dit :

— Ceci est pour les pauvres : qu'ils prient pour moi. Ne leur ménagez pas ces secours, mon révérend père, et chaque fois que l'occasion de faire une bonne œuvre se présentera, venez me trouver ; les pauvres sont les membres de Jésus-Christ, ou fait son salut en les soulageant.

D'après un propos si chrétien, le père Athanase jugea que Mme d'Argevilliers avait toute la plénitude de sa raison, mais que sa vie s'éteignait dans une affliction dont il fallait la consoler et la distraire par la pratique des bonnes œuvres. La Providence semblait lui montrer un infaillible secours pour la pauvre Catherine, et il dit pieusement ;

— Si votre charité veut venir à mon aide, madame, elle sauvera la vie d'une malheureuse jeune fille...

La marquise leva la tête pour écouter.

— Il s'agit d'un crime, d'un événement terrible que peut-être vous ne savez pas encore, reprit le moine ; il est arrivé de grands malheurs dans une des plus respectables familles de la bourgeoisie d'Aix, dans la famille Loubet : Claire Loubet est morte assassinée, et c'est sa soeur Catherine qu'on accuse...

La marquise s'affaissa sur elle-même ; sa tête retomba sur les coussins ; elle ne bougea plus tandis que le moine racontait, sans omettre aucun détail, la découverte du crime et l'accusation qui pesait sur Catherine Loubet.

La marquise ne prononça pas une parole pendant ce long récit ; ses yeux entrouverts regardaient sans voir ses mains serrées comprimaient sa poitrine ; une sueur froide luisait à ses tempes, dont l'artère battait avec une violence inégale ; mais son attitude resta calme, impassible.

—Eh bien ! madame, dit le moine en achevant cette lugubre relation ; votre crédit tout puissant viendra-t-il au secours de cette pauvre fille ? Elle est innocente ; vous le croiriez comme moi si vous l'aviez vue dans sa prison : elle est tranquille, résignée ; ses sentimens sont ceux d'une sainte ; cependant il y a contre elle des preuves qui sembleront évidentes à la justice humaine ; elle sera condamnée si on la juge avant que Jacques Loubet ait pu venir la défendre. Lui seul au monde connaît l'assassin ; lui seul peut dire la vérité ; pour qu'il la découvre à tous, il faut un sursis ; si Catherine l'obtient, elle est sauvée ; la sauverez-vous, madame ?

La marquise releva la tête ; cette terrible situation lui rendit un moment toute sa présence d'esprit, toute la netteté de son jugement et de sa volonté.

—Oui, mon père, dit-elle avec force, oui ; mais le moyen que vous proposez est incertain, peut-être impossible. Où êtes-vous sûr de trouver Jacques Loubet ? Reviendra-t-il jamais ? Il y va de sa tête... Non, non, ce n'est pas son témoignage qui sauvera Catherine... Qu'elle avoue, et je réponds de sa vie sur la mienne, sur ma vie ! entendez-vous, mon père ? Si une évasion était impossible, j'obtiendrais des lettres de grâce.

—Par ce moyen, la vie est sauvée, madame, mais l'honneur !...

— Un sursis ne sauverait ni l'une ni l'autre.

—Seigneur mon Dieu ! soyez en aide à cette pauvre innocente ! s'écria le moine consterné.

Il y eut un long silence. La marquise, le regard fixe, la tête appuyée sur sa main, semblait retombée dans son anéantissement ; on eût dit qu'elle avait oublié la présence du père Athanase. Enfin, il se leva en disant :

—Je reviendrai demain, madame la marquise, lorsque j'aurai instruit Catherine Loubet de ce que votre charité veut faire pour elle.

Mmed'Argevilliers ne répondit que par un signe de tête. Au moment de sortir, le moine revint sur ses pas ; l'état où il laissait la marquise lui inspirait beaucoup d'inquiétude, et sa piété, ne voyait qu'un moyen d'y remédier promptement.

— Ma fille, dit-il avec simplicité, il y a longtemps que vous ne vous êtes confessée ; peut-être votre âme a-t-elle besoin des secours spirituels ; vous savez quelles efficaces consolations on trouve au tribunal de la pénitence.

Mme d'Argevilliers frissonna, et répondit d'une voix tremblante : Je me confesserai un de ces jours, mon père ; j'ai besoin de faire d'abord un examen de conscience.

Geneviève attendait dans l'antichambre.

— Eh bien ! mon révérend père, dit-elle, que pensez-vous de la situation de Mme la marquise ? elle a parlé enfin en vous voyant !

— Elle me parait saine d'esprit, quoique fort abattue et changée par la maladie.

— Faut-il, malgré ses ordres, avertir M. le premier président et les médecins ?

—Attendez à demain, Geneviève, je veux la revoir auparavant.

Vers le soir, Mme d'Argevilliers fit mettre sa chaise longue devant une fenêtre qui donnait sur le jardin. La journée avait été ardente ; mais la brise qui se levait au coucher du soleil soufflait par intervalles une molle fraîcheur et murmurait dans les grands marronniers delà terrasse. Les fleurs que fait éclore si belles le soleil du midi, exhalaient de suaves odeurs ; le jasmin double, l'héliotrope, l'œillet couleur de feu, secouaient dans les airs leurs pétales embaumés. Il y a dans le calme d'une belle nuit, dans les vagues harmonies qui résonnent au ciel, le long des eaux, sous le feuillage, de mystérieuses influences qui enchantent les plus profondes douleurs, qui endorment la peur et même le remords ; Mme d'Argevilliers l'éprouva : penchée sur la fenêtre, elle tourna son visage à la brise et en respira les parfums. Un moment sa pensée s'éteignit ; elle s'isola du passé, de l'avenir ; elle oublia les inquiétudes dévorantes du présent ; elle se reposa hors des souvenirs qui la tuaient. Un soupir profond s'échappa de sa poitrine ardente ; elle se laissait aller à ce bien-être, à ce temps de répit, comme le malheureux dont la torture est un instant suspendue. Elle étendit ses bras amaigris, sa tête s'inclina dans un complet repos, et elle dit tout bas : La belle nuit !...

Geneviève, la voyant ainsi immobile, couvrit la lampe et s'assit à l'écart. Toutes les portes étaient ouvertes ; il n'y avait personne dans l'antichambre ; les domestiques faisaient la veillée dans la maison du fermier à cent pas du pavillon.

Un silence profond régnait dans la salle ; les clartés de la lampe tombaient obliquement sur les carreaux de marbre blanc et noir ; les figures peintes en grisaille ressortaient comme des fantômes entre les panneaux ; un faible bruit résonnait au-dehors ; c'était celui du vent et des eaux qui couraient sous le feuillage.

Tout à coup une figure d'homme se dressa comme une ombre à la porte du salon, Geneviève se leva avec un mouvement d'effroi et cria aussitôt : Qui va là ?...

C'était l'avocat Loubet. Ses habits en désordre, sa barbe hérissée, ses souliers poudreux lui donnaient l'apparence d'un voleur ou d'un mendiant ; son visage fatigué, bruni par le soleil, semblait vieilli de dix années. Il s'avança sans rien dire jusque devant la chaise longue. La marquise resta immobile ; ses cheveux se dressaient à son front, il lui sembla qu'une main de fer la saisissait au cou. Au bout d'un moment, elle dit : Sortez, Geneviève.

L'avocat alla fermer la porte ; puis il revint vers Mme d'Argevilliers, les bras croisés, le regard morne et terrible. Alors elle se souleva, et passant les deux mains sur sa tête, comme pour la garantir, elle dit :

—Vous venez me dénoncer !... Mais il n'y a point de preuves. Qui vous croira ?

— Personne, je le sais. Aussi ce n'est pas vous, c'est moi que je viens livrer. Moi aussi j'ai un meurtre sur la conscience ! car j'ai tué votre amant, madame, j'ai tué Hector de Lansac ! Il

fallait son sang pour venger votre honneur !... Misérable fou ! je vous aimais, je vous adorais comme une femme chaste, pure, grande entre toutes les autres femmes et vous êtes un monstre d'impudicité, de cruauté !...

Elle retomba défaillante en murmurant :

—Loubet, ayez pitié de moi ! ne me parlez pas avec injure, avec menace... Mon crime a été involontaire, et je donnerais ma fortune, mon sang, tout, hormis ma réputation, pour l'expier... Vous ne me croyez pas ?

— Non ! répondit-il en détournant la vue. Je vais donner ma vie pour racheter celle de cette innocente que votre crime envoyait à l'échafaud. Béni soit Dieu, qui a fait arriver jusqu'à moi cette terrible nouvelle !... J'aurais pu ne pas revenir à temps.

— Catherine ne mourra pas ; sa vie est sauve, quel que soit le jugement. Je lui donnerai les moyens de s'évader... et plus tard elle aura des lettres de grâce...

— Des lettres de grâce ! elles abolissent le supplice ; mais le déshonneur ! l'infamie !... Non, non ; c'est une éclatante justification qui doit sauver la tête innocente de Catherine ! Je viens me dévouer pour elle. L'homicide subira le châtiment dû à l'assassin ; c'est un arrêt de la justice de Dieu, madame. Elle vous épargne aujourd'hui ; mais plus tard il vous faudra comparaître à son tribunal... Vous souvenez-vous des taches de sang que vous aviez aux bras le soir de la Saint-Jean ? elles reparaîtront alors !...

La marquise cacha instinctivement ses bras sous son mantelet blanc, et répondit d'une voix creuse, brisée :

— Dieu aura peut-être pitié de moi, Jacques Loubet. S'il me condamne, les tourmens de l'enfer ne me seront pas plus douloureux que ceux de celte vie. Ma conscience est mon bourreau ; et Dieu me punit par la mort de celui que j'ai tant aimé... Vos mains aussi sont tachées de ce sang pour lequel j'aurais avec joie donné tout le mien... Lansac est couché sous la terre !... Jamais, jamais je ne le reverrai !... Ce beau visage n'est plus qu'une tête de mort, et moi, je vis encore ; je vis rongée nuit et jour par cette effroyable douleur !

Elle pleura en achevant ces mots.

— Vous l'aimiez bien, cet homme qui vous était infidèle ! dit l'avocat avec une dédaigneuse pitié ; lui ne vous aimait plus, madame.

Elle serra convulsivement les mains ; ces paroles réveillaient encore en son âme des sentimens de jalousie et de vengeance.

— Il faut vous confesser à moi, maintenant, continua l'avocat ; il faut me dire toute la vérité. Ce meurtre était prémédité ! Vous êtes allée au jardin de M. de Lansac pour tuer votre rivale !...

— Non, non, interrompit-elle, je le jure devant Dieu qui m'entend !... Je croyais être la seule femme qui fût jamais entrée en ce lieu quand j'y trouvai la belle Loubette.... Elle s'arrêta : ce nom sortit à peine de ses lèvres.

—Achevez ! dit impérieusement l'avocat.

— Eh bien ! cette fille me reconnut, elle m'insulta, elle osa me menacer... Mon secret, ma réputation, étaient entre ses mains.... La malheureuse me dit que, dès le lendemain, on saurait notre rencontre.... La marquise d'Argevilliers au même rendez-vous que la belle Loubette !... J'eus peur d'elle.... Un couteau se trouva sur la cheminée, je le pris.... Loubette cria... Je ne sais, j'étais comme folle.... Je frappai au hasard... c'est ainsi que je l'ai tuée....

La marquise se tut ; la voix et la respiration lui manquaient ; elle porta son mouchoir à sa bouche et le retira aussitôt rempli d'un sang écumeux. L'avocat, saisi d'une profonde horreur, détournait la tête.

— Depuis ce jour, reprit la marquise d'une voix plaintive, je n'ai plus dormi ! Quelles terreurs ! quel supplice que ma vie ! J'espère qu'elle finira bientôt.... Mais au-delà que trouverai-je ?... Mon Dieu ! faites-moi miséricorde !...

— Qu'il pardonne à tous, dit Jacques Loubet avec, une sombre résignation ; puisse mon supplice expier votre crime ! Demain j'aurai pris la place de Catherine. Pauvre ange ! elle va rester sans appui en ce monde ; que deviendra-t-elle ? Quel homme voudrait l'épouser ? Dans quelle communauté religieuse serait-elle reçue ? Chacun s'éloignera de la proche parente d'un homme roué en place publique....

Mme d'Argevilliers tomba à genoux en s'écriant la terreur au front : Jacques Loubet, vous ne persisterez pas, vous me dénoncerez !...

—Non, non ! ne savez-vous pas que je n'ai point de preuves ?... En allant à l'échafaud, madame la marquise, je saluerai de loin la porte de votre hôtel.... Ne serez-vous pas là pour vous assurer que la mort vous a délivrée du seul témoin qui puisse dire : Louise d'Argevilliers, la noble veuve d'un mestre-de-camp du roi, a tué à coups de couteau la belle Loubette !...

La marquise cacha sa tête dans les coussins en poussant de profonds gémissemens, et fit signe à l'avocat de s'éloigner. Alors il la saisit au bras et lui dit : Je vais à votre place en prison, à l'échafaud.... Pour que Dieu vous pardonne au jour de votre mort, réhabilitez la mémoire du pauvre Jacques Loubet !...

V.

En ce temps-là, les formes judiciaires étaient expéditives en matière criminelle ; le procès de l'avocat Loubet ne pouvait traîner en longueur : il s'était constitué prisonnier, et ses aveux avaient fait marcher rapidement l'instruction de cette affaire, dont la fatale issue ne semblait pas douteuse. Les étranges incidens de ce drame avaient causé une profonde sensation dans la ville d'Aix. Le jour du jugement, la foule encombrait, dès le matin, les avenues du palais de justice. Marius Magis pérorait sur la place au milieu de nombreux auditeurs. Ce n'était pas sans une sorte de regret qu'il se voyait privé du rôle important dont les aveux de l'avocat Loubet l'avaient obligé de se désister et qu'il ne jouait plus qu'un personnage très secondaire dans cette

nouvelle procédure, où son témoignage ne pouvait condamner ni sauver personne. Mais son esprit ingénieux s'attachait à une supposition, qui trouvait quelque créance dans le public.

— Messieurs, disait-il à une vingtaine de procureurs et d'avocats assemblés autour de lui, je persiste à croire que Jacques Loubet est une victime héroïque de l'amour ; il se dévoue pour sauver la vie de Catherine... Que signifie, je vous le demande, celte circonstance qu'il n'a pu expliquer, et de laquelle j'ai rendu, moi, un témoignage si clair et si positif ? Quelle est cette femme que j'ai vue sortir du jardin où le crime a été commis, et se réfugier dans la maison des Loubet ?... Lui-même l'a nommée ; la découverte était singulière, et j'en ai sur-le-champ fait part à plusieurs d'entre vous. Et cette mitaine ?... Messieurs, il faudrait n'avoir aucune habitude des débats judiciaires pour ne pas voir clair dans cette affaire-ci. Je me résume : Catherine Loubet a commis le crime pour lequel elle fut d'abord incarcérée ; l'instruction marchait dans les voies de la vérité, lorsque l'avocat, par un dévouement sans exemple, est venu se mettre sous le coup de la loi ; la procédure entamée contre lui s'appuie sur des faits qui n'ont aucune vraisemblance, et sa non-culpabilité me paraît démontrée : il sera condamné cependant ; mais la vérité se fera jour plus tard, et au lieu d'un procès criminel, nous en verrons deux. Retenez mes paroles, messieurs : bientôt, peut-être, on réhabilitera la mémoire du pauvre avocat Loubet !

Un murmure d'approbation accueillit la fin de cette tirade embrouillée. Marius Magis, triomphant, reprit, en promenant son regard louche sur l'auditoire :

—Ce n'est pas tout, messieurs ! je sais encore quelques détails, je vous les gardais pour la bonne bouche...

Le cercle se rétrécit ; tous ces visages béants s'avancèrent.

— J'ai vu, ce matin, le paysan chez lequel l'avocat Loubet s'était arrêté de l'autre côté de la Durance ; c'est un brave homme, un ancien client des Loubet ; il m'a raconté comment l'avocat a appris que Catherine était en prison : un colporteur en donna la nouvelle, et les bergers en parlèrent le soir à la veillée ; il y aura de cela demain huit jours. Aussitôt l'avocat tomba comme en pâmoison ; il voulut partir sur-le-champ ; il criait comme un homme hors de sens : « Je la sauverai !... je donnerai ma vie !... » et cent autres propos semblables.

Un grand mouvement à la porte du palais de justice coupa la parole à Marius Magis ; tout le monde courut de ce côté. L'arrêt allait être prononcé publiquement. Le basochien ne se souciait pas d'entrer avec la plèbe dans cette étroite enceinte, où les mieux placés s'élevaient sur les épaules de leurs voisins ; il préféra rester au frais sous les arbres. Une douzaine de cadets, race bavarde et fainéante, se groupa autour de lui pour entendre une fois de plus le récit de la procédure commencée contre Catherine Loubet.

Au bout d'un quart d'heure environ, un murmure sourd annonça la fin de la séance. Le cadet Beauregard sortit le premier, et derrière lui la foule émue et bruyante.

—Condamné tout d'une voix, dit-il, condamné à mort !... On dit que c'est pour demain matin.

A ces paroles, Marius Magis leva les bras au ciel, et se mit à parcourir la place en gesticulant.

— On ne me fermera pas la bouche ! s'écria-t-il, je témoignerai hautement que j'ai vu l'avocat Loubet sur ce lieu même le soir de la Saint-Jean ; il applaudissait aux beaux faits d'armes de la

basoche, le pauvre homme ! pas un seul cheveu de sa tête ne songeait à aller là-haut, vers le rempart, tuer la belle Loubette !... Il est innocent ! et voilà la coupable !...

A ces mots, il désigna Catherine, qui venait par la petite rue du Porlalet, conduite par le père Athanase ; elle se rendait aux prisons. La pauvre fille était comme morte ; elle n'entendait pas les murmures qui s'élevaient autour d'elle, les menaces qui la suivaient ; on l'eût lapidée sans qu'elle détournât la tête.

Le moine, effrayé, l'entoura d'un de ses bras, et de l'autre il écarta la foule en disant :

— Messieurs, messieurs ! au nom de Dieu !...

— Que me veulent-ils ? demanda Catherine arrêtée par ce tumulte.

Alors une voix cria près d'elle ; « Justice ! l'avocat est innocent ! Voilà la coupable ! ... »

Le père Athanase entraîna Catherine aux prisons, dont la porte formidable se referma aussitôt sur eux.

L'avocat venait d'entendre son arrêt de mort : il avait aussitôt demandé son confesseur et Catherine ; il pouvait les voir librement, la loi accordait cette consolation au condamné.

La jeune fille se jeta à genoux devant Jacques Loubet, et lui prit les mains. Le père Athanase, tout pâle et troublé, dit à voix basse :

—On crie là dehors ; Marius Magis a ameuté les cadets ; ils disent que vous êtes innocent... ils ont menacé Catherine...

—Pauvre fille ! s'écria douloureusement l'avocat en la serrant dans ses bras, je n'aurai sauvé que sa vie !... Catherine, soumettez-vous à la volonté de Dieu ! priez-le pour le salut de mon âme ! Je ne veux pas quitter ce monde sans vous dire, pour votre consolation, que je suis innocent comme vous du crime dont vous étiez accusée !...

— Il fallait me laisser mourir ! interrompit-elle avec véhémence. Jacques, ils vous ont cru ; je ne vous croyais pas, moi !

Le moine, frappé d'un douloureux étonnement, s'écria :

— Vous avez avoué pour sauver cette enfant !... Vous aussi, vous êtes innocent !... Mais quel est donc le coupable ?

— Je vais vous le dire en confession, mon père, répondit Jacques Loubet avec calme ; quand j'aurai fait mes derniers adieux à Catherine, je vous donnerai ce peu de temps qui me reste.

II se tourna vers la jeune fille, et lui parla bas longtemps, une main passée entre les boucles de sa longue chevelure. Elle l'écoutait à genoux, les mains jointes, les yeux baissés, comme aux pieds de Dieu.

Un moment il la retint serrée contre son cœur en lui disant :

— Catherine, adieu !... il faut nous quitter ; ta présence m'ôte mon courage... près de loi, je regrette la vie... Nous eussions pu être si heureux ! j'avais méconnu mon bonheur ! Oh ! s'il pouvait m'être rendu !

Elle releva la tête à ces mots ; un éclair de joie passa dans son regard ; elle sourit faiblement et murmura :

— Je mourrai ! je t'irai trouver là-haut avant la fin de l'année… En la mort comme en la vie, ne suis-je pas ta fiancée ?

Jacques Loubet la baisa au front ; puis, la remettant aux mains du moine, il dit :

— Adieu, adieu, Catherine ! Mon père, qu'elle s'éloigne !… Il faut que nous restions seuls pour me préparer à mourir.

L'avocat n'était point dévot, mais il avait une foi simple et pieuse, Sa confession fut sincère, entière ; il dit toute la vérité avant de demander l'absolution au père Athanase. Le moine l'écouta dans une attention profonde ; des larmes coulaient le long de ses joues ridées ; il joignait les mains dans un étonnement plein d'horreur et de pitié. Quand il eut tout entendu, il donna l'absolution *in arliculo mortis* à Jacques Loubet.

— Mon fils, lui dit-il ensuite, je vais maintenant solliciter pour vous un sursis.

— Hélas ! dans quel dessein, mon père ?

—La Providence ne nous donnât-elle qu'un jour, qu'une heure, ce court délai peut suffire au repentir d'une âme criminelle. Le secret de votre confession est sacré ; mais je vais veiller sur les remords de cette malheureuse femme ; sa vie s'éteint.

L'avocat secoua tristement la tête.

— Mon sacrifice devait s'accomplir, dit-il, je suis sans espoir.

Le père Athanase obtint un sursis de trois jours à l'exécution. Dès qu'il en fut assuré, il courut au Pavillon. A moitié chemin, il vit venir une litière entourée de beaucoup de monde ; le carrosse du premier président suivait ; les domestiques étaient à pied. Le père Athanase frémit en reconnaissant cette livrée noire ; il crut que Mme d'Argevilliers était morte. Le triste cortège avançait lentement ; quatre hommes portaient la litière ; le premier président était dans le carrosse. Il fit arrêter en voyant le moine haletant, et la tête nue, au bord du chemin.

—Montez, mon révérend père, dit-il en mettant la tête à la portière ; je ramène à la ville Mme la marquise d'Argevilliers : elle est au plus mal, et j'allais vous envoyer chercher.

En achevant ces paroles, le premier président se renfonça dans le carrosse, et lit signe au père Athanase de se mettre à son côté. La chaleur était accablante, il ne faisait pas un souffle de vent ; il n'y avait pas un nuage au ciel embrasé ; un silence profond régnait dans les campagnes ; la cigale seule chantait au soleil, sur les branches immobiles.

— Quelle Thébaïde ! s'écria le moine ; monsieur le premier président ; cette ardente chaleur peut faire mourir en chemin Mme la marquise !

— Que Dieu t'assiste ! Il fallait absolument la ramener ; dans l'état où elle est, comment la laisser au Pavillon ? sa chambre y est trop petite pour recevoir ; demain, aujourd'hui même, dès qu'on saura son danger, toute la ville viendra la visiter. Je vais faire demander pour elle les prières de quarante heures ; l'église les doit à une personne si éminente par son rang et ses vertus.

Une heure après, la marquise était couchée dans sa grande chambre tendue de velours noir ; il faisait sombre sous les rideaux, au-delà desquels un grand christ d'ivoire s'élevait entre un bénitier de cristal et un reliquaire. Cinq ou six dames faisaient cercle devant le lit et parlaient à voix basse. Le père Athanase et Geneviève étaient au chevet de la marquise, qui tenait son visage tourné vers la muraille. Elle ne parlait pas, elle ne se plaignait point ; on entendait seulement son souffle inégal et parfois une toux sèche.

Le moine lui dit à voix basse : Vous souffrez beaucoup, ma fille ; prenez courage, la miséricorde de Dieu est grande, il m'envoie pour vous assister, si sa volonté est que vous franchissiez ce terrible passage de la vie à la mort... Ne pensez-vous pas recevoir bientôt vos sacremens?

La marquise ne répondit rien ; alors il renouvela sa question deux ou trois fois, et elle finit par lui dire avec impatience : —J'ai encore le temps, mon révérend père, demain...

— Quand vous voudrez, ma fille ; je ne vous quitte plus.

Geneviève éplorée emmena le moine dans un cabinet voisin : Madame se meurt, dit-elle, les médecins ont déclaré qu'elle n'avait peut-être pas deux jours à vivre ; d'un moment à l'autre, elle peut rendre l'âme dans nos bras, et elle ne s'est pas confessée ! c'est une sainte cependant...

—Dieu veuille qu'elle ne fasse pas la mort d'une impie I...

Geneviève se signa.

—Mon révérend père, dit-elle, c'est la dernière visite de l'avocat Loubet qui coûte la vie à Mme la marquise, il l'a comme ensorcelée, j'en suis sûre ! On dit qu'il sera roué pour les crimes qu'il a avoués ! Si on le brûlait en place publique, ce serait une justice de Dieu !

— Paix ! Geneviève, paix ! vous blasphémez, interrompit le moine, et il retourna s'asseoir au chevet de la marquise.

Que de puériles et vaines démonstrations autour de ce lit de mort ! Cette chambre était comme une chapelle mortuaire où la foule venait jeter en passant un regard curieux ; toute la noblesse de la ville y fut reçue.

La marquise était environnée du lugubre appareil que le culte catholique a pour les agonisans. Des cierges bénits brûlaient nuit et jour autour d'elle ; on lui apporta les reliques de saint Mitre et de sainte Madelaine; un autel fut dressé dans sa chambre pour y réciter les prières ; elle devait mourir en représentation comme elle avait vécu, pour donner un dernier exemple de la grandeur et de la piété de sa maison; son beau-père mettait un sentiment d'orgueil à rendre publique cette fin édifiante. Mme d'Argevilliers n'avait point d'enfans, point de proches parens, point d'autre famille que celle de son défunt mari ; personne dans ce monde, où elle avait tenu une place si haute, si enviée, ne la pleurait sincèrement. Les médecins l'avaient condamnée. Elle figurait déjà comme un corps mort au milieu de ces lugubres pratiques de dévotion, et l'on ne comptait pour rien les souffrances de ses derniers momens. Elle subissait, impassible, ce spectacle terrible, ces cérémonies inhumaines. Etendue sur son lit, les yeux fermés, les mains jointes, elle ne parlait plus, et laissait faire autour d'elle. Il semblait que les facultés de son âme s'étaient éteintes, et que l'agonie ne disputait plus à la mort qu'un corps déjà glacé. Cependant, une fois au milieu de la nuit, la marquise ouvrit les yeux, et promena autour d'elle un regard

encore vivant et lucide ; mais ce fut comme la durée d'un éclair, et elle retomba aussitôt dans son anéantissement et son immobilité.

Le père Athanase quitta pas ce lit mortuaire ; il exhortait incessamment la marquise ; il attendait dans une effroyable anxiété un geste, une parole, mais rien, jamais rien que de sourdes plaintes et de douloureux frémissemens.

La dernière nuit, deux prêtres disaient les prières des agonisans dans la chambre de la marquise ; ses femmes veillaient autour d'elle ; le père Athanase, agenouillé sous les rideaux, murmurait machinalement le *Miserere* ; ses yeux se fermaient, il sommeillait vaincu par ses fatigues. Les cierges allumés aux bras delà cheminée jetaient de paies clartés sur toutes ces figures accablées ; les fenêtres étaient entr'ouvertes ; il faisait doux au dehors ; les premiers rayons du jour blanchissaient au ciel ; le vent du matin bruissait dans les ormes de la place des Prêcheurs.

Geneviève arrangea les couvertures de soie qui retombaient autour du lit, et avançant la main, elle toucha les pieds de la marquise ; ils étaient froids et déjà insensibles. Au même instant Mme d'Argevilliers fit un grand mouvement ; des flots de sang baignèrent ses lèvres ; ses bras se raidirent.

— Elle trépasse ! s'écria Geneviève, faites-lui baiser le crucifix !...

Tout à coup la marquise se souleva, les yeux ouverts, les mains étendues, et elle dit d'une voix rauque et coupée par le râle : — Je vais mourir ! il faut me confesser !... M. le premier président ! qu'il vienne !... des notaires !... des témoins!... il en faut! appelez du monde!... le temps presse!... mon Dieu!.., donnez-moi encore un moment!...

— Des témoins ! cria le père Athanase, ma fille, il est temps... parlez ; soulagez votre conscience !...

Les femmes de la marquise avaient couru vers la porte eu appelant du monde ; on alla éveiller le premier président ; en un moment tous les gens de l'hôtel furent sur pied. Le père Athanase exhortait Mme d'Argevilliers et lui présentait à chaque moment le crucifix.

— Ma fille, lui dit-il, courage !... Dieu vous montre la voie pour arriver à lui...

Au bout de quelques minutes, le premier président accourut, suivi de plusieurs personnes du dehors ; ces cris avaient attiré du monde ; l'épouvante était sur tous les visages.

—Un notaire ! répéta la marquise avec force, quelqu'un qui puisse écrire mes dernières paroles... le temps presse !...

—Est-ce pour votre testament, madame ? dit le premier président en regardant froidement sa belle-fille ; mais vous n'avez rien à donner ; tous vos biens sont substitués.

—Non ! c'est ma dernière confession ! soyez-en tous témoins !...

Elle se tourna vers le moine, et ajouta avec un accent plus ferme, au milieu du profond silence de tous les assistans : —Mon père, je déclare devant vous, devant ceux qui sont ici présens, que Jacques Loubet n'est pas coupable... C'est moi qui ai tué la belle Loubette...

Un cri sortit de toutes les bouches : le père Athanase étendit la main sur Mme d'Argevilliers, et prononça la formule de l'absolution.

—Ma fille, s'écria-t-il, votre repentir sauve une tête innocente…, quelques heures encore, et il n'était plus temps…

Elle retomba, et dit d'une voix si faible, que le moine penché vers elle l'entendit à peine : — Je ne pouvais-parler qu'à l'heure de ma mort !... Béni soit Dieu !... elle est enfin venue !...

Table des matières

Préambule | À propos de Fanny Reybaud 3
L'Avocat Loubet | Une nouvelle signée H. Arnaud 4
I. 4
II 13
III 17
IV. 22
V. 34

Colophon

Cette édition électronique a été réalisée en décembre 2021 par Jean-Christophe Loubet del Bayle. Elle est composée en caractères *Maxime* dessinés par Eric de Berranger.

Le texte de Fanny Rabier publié sous le pseudonyme de H. Arnaud en 1836 et 1837 dans la *Revue de Paris* est librement reproduit, étant tombé dans le domaine public. Il a été établi à partir d'une édition numérisée par la Bibliothèque nationale de France (Source gallica.BnF.fr).

L'illustration de couverture est extraite d'une gravure de la deuxième moitié du XIXe siècle représentant le Cours Mirabeau et de la statue du roi René.

Une coédition de l'Association éditoriale du loup rouge & du site Loubet.fr

Première date d'édition numérique 12/2021, Rueil-Malmaison, France